

Eine Welt Un solo mondo Un seul monde

N° 4
DÉCEMBRE 2004
LE MAGAZINE DE LA DDC
SUR LE DÉVELOPPEMENT
ET LA COOPÉRATION

www.ddc.admin.ch



**Coopération multilatérale:
affronter ensemble les grands problèmes
pour mieux aider les pauvres**

**Népal: la population et le développement
pâtissent de l'impasse politique**

**Comment conjuguer islam et coopération
au développement? Une controverse**

DOSSIER



COOPÉRATION MULTILATÉRALE

Objectif commun: combattre la pauvreté

Aide bilatérale ou multilatérale? Laquelle des deux donne les meilleurs résultats? Cette question soulève de vives controverses. À tort.

6

«Je suis prêt à offenser nos donateurs»

Entretien avec Mark Malloch Brown, administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement

12

Une potion invisible pour un malade modèle

La Suisse alloue une grande partie de son aide à la Tanzanie par l'intermédiaire du budget national

14

Une rumeur dévastatrice

La DDC poursuit son engagement en faveur de la formation journalistique au Kosovo

24

FORUM



La coopération en terre d'islam

Un éclairage sur le défi qui consiste à concilier religion et coopération au développement

26

Des peuples et des symboles

L'écrivain hondurien Julio Escoto évoque la volonté de survivre qui anime les peuples d'Amérique centrale

29

Sommaire

HORIZONS



NÉPAL

Paralysé par un conflit triangulaire

Les luttes politiques entre la monarchie, les partis et les rebelles maoïstes entravent le développement du petit État himalayen

16

L'âge de l'expression

Une réflexion de la Népalaise Manjushree Thapa sur l'impossibilité de remonter le temps

20

DDC

Walter Fust, directeur de la DDC: l'aide multilatérale et l'aide bilatérale se complètent

21

Tout en bas de l'échelle sociale indienne

Le statut d'intouchable a été officiellement aboli, mais l'esprit de caste reste vivace. Un projet de la DDC vise à lutter contre la discrimination.

22

CULTURE



Recherche joueur de buzuq désespérément

Depuis 20 ans, Culture et Développement se consacre aux cultures du Sud

30

Éditorial	3
Périscope	4
DDC interne	25
Au fait, qu'est-ce que la coordination des donateurs?	25
Service	33
Impressum	35

Un seul monde est édité par la Direction du développement et de la coopération (DDC), agence de coopération internationale intégrée au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Cette revue n'est cependant pas une publication officielle au sens strict. D'autres opinions y sont également exprimées. C'est pourquoi les articles ne reflètent pas obligatoirement le point de vue de la DDC et des autorités fédérales.



Chère lectrice, cher lecteur, saviez-vous que...

...1,2 milliard d'êtres humains doivent survivre avec moins d'un euro par jour?

...chaque vache suisse est subventionnée à raison de 10,90 francs par jour?

...les États membres de l'ONU ont signé en l'an 2000 la Déclaration du Millénaire?

...la communauté internationale a également adopté huit objectifs mesurables en matière de développement, dont l'un vise à réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015?

...le huitième objectif oblige les pays donateurs à faire en sorte que leurs politiques nationales offrent de meilleures chances de développement aux pays défavorisés?

...la Suisse a signé aussi bien la Déclaration du Millénaire que les huit objectifs qui en découlent?

...le Conseil fédéral s'est engagé à faire passer l'aide publique suisse au développement à 0,4 pour cent du produit intérieur brut d'ici 2010?

...les difficultés budgétaires de la Confédération menacent sérieusement la réalisation de cet objectif?

...de nombreux autres pays donateurs, comme la France, l'Allemagne, l'Italie et la Belgique, se sont engagés à augmenter sensiblement les montants consacrés à la coopération au développement, bien qu'ils soient pour la plupart confrontés à des difficultés budgétaires nettement plus graves que celles de la Suisse?

Seule une action concertée de la communauté internationale permettra de résoudre les grands problèmes qui frappent aujourd'hui la planète. L'ampleur de la tâche n'a pas diminué au cours des dernières années, bien au contraire. Entre autres défis, il faut éradiquer la faim et l'extrême pauvreté, s'attaquer aux racines sociales du terrorisme et

de la violence, lutter contre le sida et d'autres maladies, et résoudre pacifiquement le nombre croissant de conflits.

La coopération au développement et l'aide humanitaire de la Suisse apportent une contribution appréciable au développement, à la paix et à la sécurité dans le monde. Au niveau international, nul ne conteste d'ailleurs l'excellente qualité de notre engagement en faveur des démunis, comme l'affirme en particulier Mark Malloch Brown, administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (lire l'interview à la page 12).

Pour ce qui est du volume de l'aide, la Suisse fait cependant moins bonne figure. Alors que nombre de pays donateurs ne cessent d'accroître leur contribution au développement, elle reste à la traîne et risque même de ne pas atteindre l'objectif minimal qu'elle s'est fixé: consacrer 0,4 pour cent du produit intérieur brut à la coopération au développement. On oublie trop facilement que les premières victimes d'une diminution de l'aide sont les populations de nos pays partenaires, au Sud et à l'Est.

La solidarité et la responsabilité sont des principes fondamentaux, qui ne doivent pas devenir le jouet de la politique intérieure. Un jour ou l'autre, la Suisse sera bien obligée de se demander si elle a participé dans une juste mesure à la résolution des problèmes mondiaux.

Harry Sivec
Chef médias et communication DDC

(De l'allemand)

Périscope



Andy Cump / Still Pictures

Lentilles à la bangladaise

(bf) Au Bangladesh, les lentilles sont un aliment de base très apprécié pour sa richesse en protéines et en micronutriments. Mais il arrive fréquemment que les producteurs ne parviennent pas à satisfaire la demande. Grâce à de nouvelles hybridations et à un plasma germinatif exotique, des chercheurs sont parvenus à rendre les variétés locales plus résistantes aux maladies, à la sécheresse et aux influences environnementales. La nouvelle variété «Barimasur-4» a été plantée sur environ 40% des surfaces consacrées à la culture des lentilles au Bangladesh (quelque 60000 hectares). Elle a permis d'accroître la dernière récolte de 28000 tonnes. Ces résultats ont non seulement amélioré l'approvisionnement alimentaire, ils se

sont également répercutés sur le bilan économique national. Avec l'argent gagné en plus, les paysans peuvent acheter du bétail et des semences pour l'année suivante, envoyer leurs enfants à l'école, s'offrir des soins médicaux ou rembourser leurs dettes.

Hécatombe sur les routes du Sud

(bf) Il existe un rapport direct entre la pauvreté et les accidents mortels de la circulation. C'est ce qu'a établi un rapport publié en avril dernier par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Chaque année, environ 1,2 million de personnes meurent sur les routes du monde, dont un million (soit plus de 80%) dans les pays en développement. «Si la tendance se maintient», dit Lee Jong-Wook, directeur général de l'OMS, «la proportion d'accidents mortels augmentera encore de plus de 60% d'ici 2020». Les accidents de la circulation sont aujourd'hui la neuvième cause de mortalité dans les pays en développement. Cyclistes, piétons, cyclomotoristes et motocyclistes sont les plus vulnérables. Le risque de se tuer est 20 fois plus élevé pour un motocycliste que pour un automobiliste, par exemple. En Afrique, les piétons sont particulièrement exposés: ce sont eux les victimes dans 89% des accidents de la route à Addis-

Abeba (Éthiopie); cette proportion est de 75% à Abidjan (Côte d'Ivoire) et de 65% à Nairobi (Kenya).

Surfer en Afrique occidentale

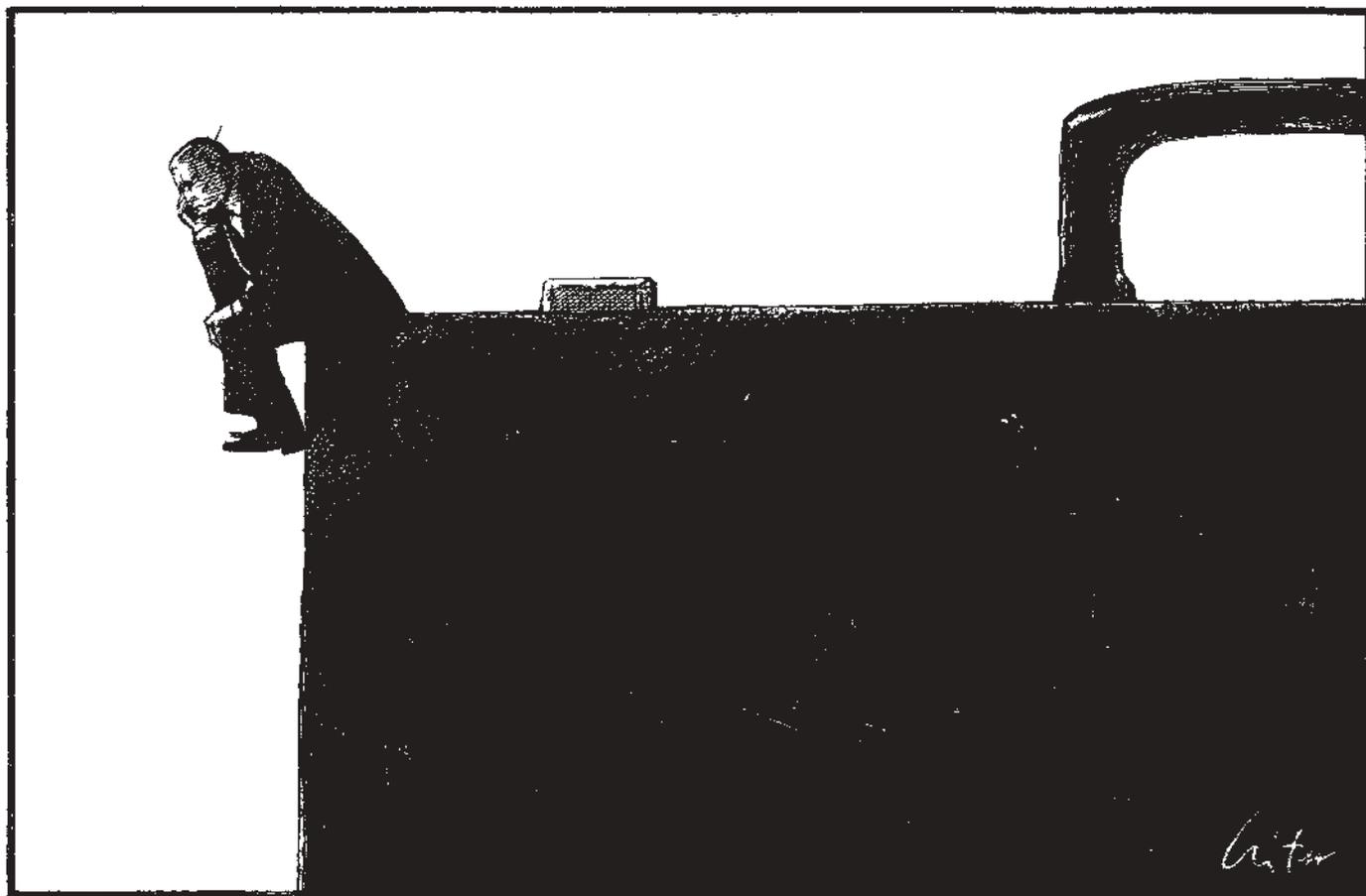
(bf) On dispose pour la première fois de chiffres détaillés sur l'utilisation d'Internet dans les 22 pays d'Afrique occidentale. Selon un rapport de Balancing Act, seuls sept d'entre eux dépassent les 10000 abonnements à Internet: Nigeria, Ghana, Côte d'Ivoire, Togo, Guinée, Cameroun et Sénégal. La lenteur de cette croissance serait imputable au monopole dont jouissent les entreprises de télécommunication dans la plupart des pays d'Afrique occidentale. Cependant, des centaines de milliers de personnes surfent dans les cybercafés qui sont largement répandus et très populaires. La concurrence force les fournisseurs d'accès à baisser leurs tarifs. On estime que le Nigeria – le plus gros marché Internet après l'Afrique du Sud et l'Égypte – compte entre 500000 et un million d'internautes. Comme la majorité des Africains, les Nigériens utilisent surtout le web pour envoyer et recevoir des e-mails. Les services de messagerie électronique Yahoo et Hotmail sont par conséquent les sites les plus populaires dans ce pays. www.balancingact-africa.com



Michal Vanden Eschoudt / Agence Vu

La funeste floraison du bambou

(bf) Les 1200 espèces de bambous servent à d'innombrables usages: nourriture pour les pandas géants et les gorilles, matériau de construction, additif pour les parfums ou matière première pour la fabrication du papier. Cependant, ce végétal est loin de faire l'unanimité. D'un côté, les écologistes tirent la sonnette d'alarme, signalant qu'un tiers des bambous risquent de dispa-



Le penseur

raître. De l'autre, certaines régions du monde redoutent la floraison de cette graminée qui peut causer des famines. Les graines produites attirent tellement de rats que ceux-ci pullulent de manière explosive. Après avoir mangé les graines de bambou, les prédateurs s'attaquent aux récoltes. Dans l'État du

Mizoram, au nord-est de l'Inde, les paysans ont la ferme intention de raser les plantations de bambous avant la prochaine floraison, qui est imminente. La variété locale *melocanna bambusoides* ne fleurit que deux fois par siècle, mais les invasions de rats ont déjà provoqué des famines en 1861, en 1911 et en 1959. Le seul

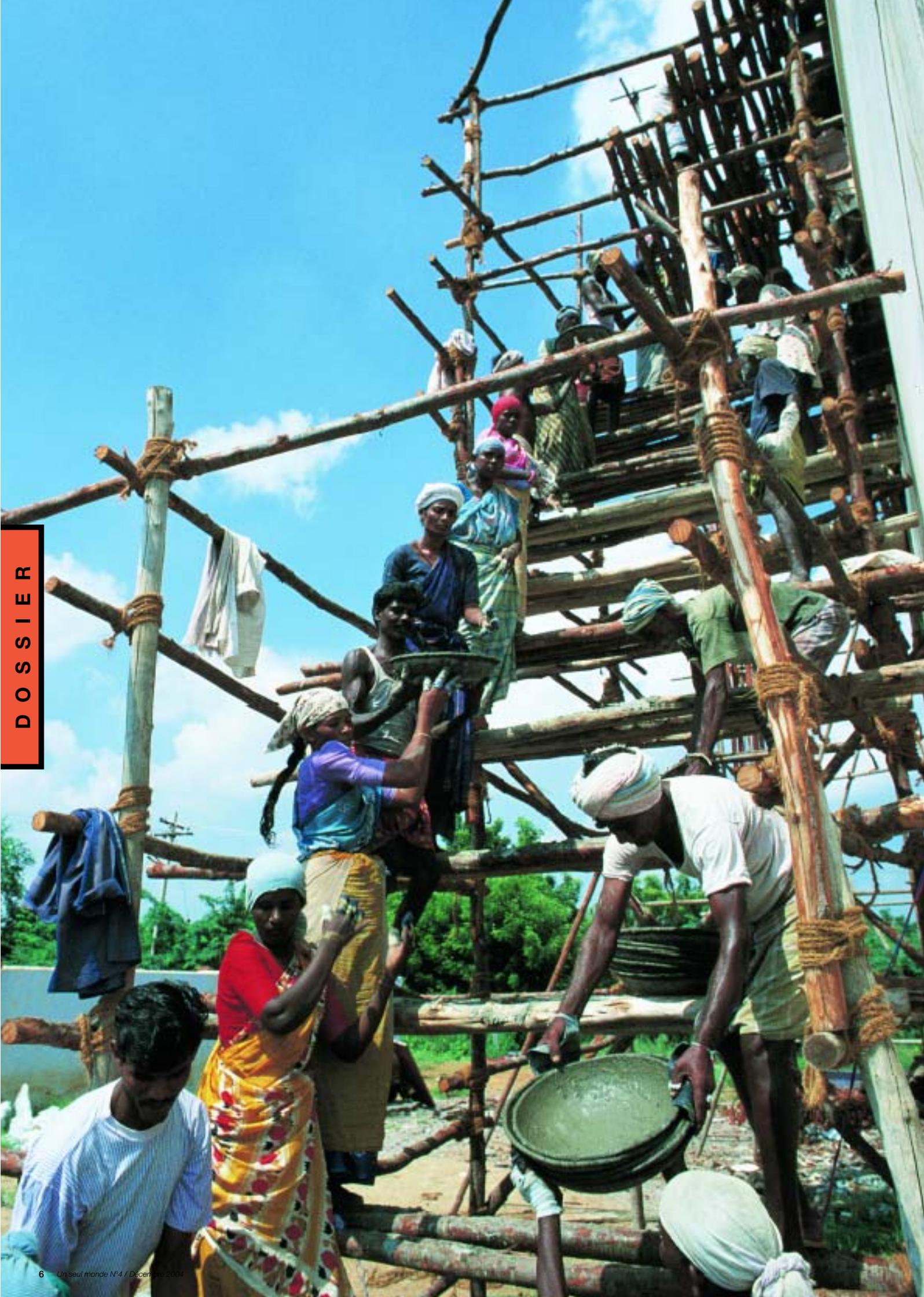
moyen d'éviter une nouvelle catastrophe est de couper toutes les plantes avant leur floraison et de les exploiter commercialement. Or, ce projet se heurte à l'opposition des protecteurs de l'environnement, car les bambous périssent s'ils n'ont pas fleuri. Leurs graines seraient en outre d'une importance vitale pour la forêt locale, car elles contribuent à régénérer le sol.

Des microbes pleins d'énergie

(jls) Plusieurs hôpitaux du Cameroun ont pu alléger leur facture de gaz en produisant eux-mêmes du biogaz, une énergie non seulement bon marché, mais également non polluante et inépuisable. À l'hôpital baptiste de Banso, dans le nord-ouest, les cuisinières, les machines à laver ainsi que les appareils du labora-

toire et du bloc opératoire fonctionnent au biogaz depuis quatre ans. Le dispositif de production, appelé «méthaniseur», se trouve à quelques mètres des latrines, où les fosses septiques lui fournissent sa matière première. «En l'absence d'oxygène, les microbes décomposent les matières fécales en biogaz. Celui-ci est alors acheminé à l'aide de tuyaux vers les différents points d'utilisation», explique le biochimiste Pascal Tamba, qui a conçu cette installation. La même technologie peut également fonctionner avec des ordures ménagères ou des excréments animaux. À l'issue du processus, il reste un compost inodore qui peut être utilisé comme engrais. M. Tamba précise qu'en investissant l'équivalent de 450 euros, les ménages peuvent s'offrir un méthaniseur qui couvrira tous leurs besoins en gaz de cuisine.





DOSSIER

Objectif commun : combattre la pauvreté

Comment utiliser au mieux les fonds destinés à la coopération au développement? Faut-il financer des projets bilatéraux ou multilatéraux? Lesquels sont les plus durables et les plus efficaces? Voilà le genre de questions qui suscitent souvent de vifs débats entre partisans de l'aide bilatérale et de l'aide multilatérale. À tort! De Gabriela Neuhaus.

Pendant la «révolution verte», on a livré à l'agriculture africaine de généreuses quantités de produits chimiques pour traiter les cultures. Le miracle escompté n'a toutefois pas eu lieu et ces produits sont devenus une véritable menace: lorsqu'elles ne sont pas épanchées selon les règles de l'art, les substances chimiques agressives polluent le sol, l'air et l'eau. Nombre de ces pesticides sont aujourd'hui interdits chez nous, alors qu'ils continuent de mettre en danger les hommes, les animaux et l'environnement dans les pays du Sud.

Au fil du temps, les substances toxiques ont contaminé les sols à travers toute l'Afrique. De plus, des pesticides périmés se sont entassés dans de gigantesques dépôts, où ils se décomposent lentement. Les organisations écologistes et la FAO tentent depuis des années de résoudre ce problème. La Suisse, quant à elle, s'y attelle dans le cadre de ses programmes par pays. Mais la montagne de déchets ne cesse de grandir. «Dans ce domaine, les problèmes sont si complexes qu'ils dépassent les capacités des acteurs pris isolément», déclare Jean-Bernard Dubois, chef suppléant de la section Ressources naturelles et environnement à la DDC.

On a donc décidé d'employer les grands moyens: dans le cadre du Programme africain pour l'élimination des pesticides périmés (ASP), il est prévu de détruire quelque 50 000 tonnes de pesticides et de mener un travail de prévention qui vise à empêcher ensuite la réapparition de ce problème. L'opération devrait coûter 250 millions de dollars.

Multilatéralisme plus actuel que jamais

À l'initiative de la Banque mondiale et du Fonds mondial pour l'environnement (FME), autre organisme multilatéral, des donateurs de tous horizons sont convenus d'un programme qui devrait permettre d'atteindre les objectifs fixés.

Le plan d'action, auquel tous les gouvernements africains concernés peuvent participer, se fonde sur les Conventions de Bâle (1989) et de Stockholm (2001). Ces textes régissent l'usage des produits chi-

miques dangereux sur le plan international et interdisent les pesticides les plus toxiques.

Il s'agit à présent d'appliquer en Afrique les décisions de ce programme, qui réunit, outre diverses institutions onusiennes, des donateurs bilatéraux, l'Union européenne, l'industrie agroalimentaire et des organisations non gouvernementales (ONG). «Seule une participation aussi large que possible permet de trouver une solution durable à de tels problèmes environnementaux», constate Jean-Bernard Dubois. Certes, il arrive souvent que les négociations entre les différents groupes d'intérêts soient extrêmement délicates et complexes. Mais ce travail ne débouche sur des résultats probants que si l'on parvient à créer un consensus parmi tous les acteurs.

À titre de partenaire bilatéral, la Suisse verse une aide directe de 500 000 dollars à l'ASP. Cependant, ses contributions à la Banque mondiale et au FME jouent un rôle tout aussi important, car un programme tel que l'ASP serait irréalisable sans ces organisations multilatérales. L'appui de la Suisse à l'ASP illustre d'ailleurs de manière exemplaire l'imbrication croissante de la coopération bilatérale et multilatérale.

«Plus les problèmes liés à l'environnement, au climat ou au sida mettent l'humanité à l'épreuve, plus les États doivent s'organiser pour collaborer. Il est dès lors indispensable de mettre sur pied des mécanismes de coordination et de coopération.» C'est en ces termes que Rolf Kappel, directeur des études postgrades de l'EPFZ pour les pays en développement (NADEL), résume la nécessité de créer des institutions et des réseaux multilatéraux.

Manque de moyens et de compétences

Toute une série de grands travaux, comme la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, nécessitent une approche multilatérale pour être menés avec l'efficacité et la coordination requises. De plus, la coopération au développement accorde une importance particulière aux réformes

institutionnelles et économiques. Il s'agit de définir par un dialogue politique les conditions dans lesquelles s'effectuent ces changements. «Un seul donateur n'a pas la légitimité nécessaire pour les imposer. Il faut pour cela une instance supranationale. En outre, dans un contexte bilatéral, il y a toujours le risque que le pays donateur accorde la priorité à ses propres besoins.»

Les intérêts des États membres posent bien entendu aussi un problème dans le cadre multilatéral. Ainsi, le refus des États-Unis de signer le Protocole de Kyoto sur les changements climatiques a d'importantes conséquences négatives sur la politique climatique à l'échelle mondiale. Ce même pays refuse

ments pris par ces derniers ne sont que de belles paroles. Il faudrait renforcer considérablement les instruments multilatéraux, afin d'augmenter leur pouvoir d'action. Autre facteur important: pour accroître l'efficacité de l'ONU et lui ménager une marge de manœuvre plus grande, il est indispensable d'améliorer la situation financière des organisations multilatérales, ce qui leur conférerait d'ailleurs une plus grande indépendance.

Les avantages de l'aide multilatérale

«Grâce aux activités multilatérales, les institutions de l'ONU disposent d'une vue d'ensemble des efforts et des besoins en matière de développement.

«À l'heure actuelle, seule une approche multilatérale permet d'aborder les grands problèmes et les grands défis de la coopération au développement. Cela vaut en particulier pour la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement, la lutte mondiale contre la pauvreté et les efforts d'harmonisation dans la coopération.»

«La coopération bilatérale ne doit pas être reléguée au second plan par la coopération multilatérale. Et l'inverse ne doit pas se produire non plus. Il convient plutôt d'exploiter davantage les synergies entre coopération multilatérale et bilatérale, et cela dans deux directions: nos précieuses expériences bilatérales acquièrent de l'importance lorsqu'elles alimentent la coopération multilatérale; dans l'autre sens, l'engagement multilatéral nous aide à relever de manière ciblée les défis dans le domaine bilatéral et à renforcer la coordination des efforts de développement.»

«Plus un pays est puissant, plus il a de poids dans la coopération bilatérale. C'est pourquoi le renforcement du multilatéralisme est particulièrement important pour un petit pays comme la Suisse. Cela favorise d'ailleurs la démocratie et la bonne gouvernance au sein de la coopération internationale au développement.»
Serge Chappatte, responsable de la politique de développement et de la coopération multilatérale à la DDC



Récolte de blé à Chimaltenango, au Guatemala

de verser à l'organisation onusienne ONUSIDA l'argent dont elle a un besoin urgent pour réaliser un programme mondial, et il négocie avec les pays bénéficiaires un projet bilatéral sur le sida à ses propres conditions. Ce faisant, l'administration américaine affaiblit le programme mené par un organisme de l'ONU dont la légitimité est supranationale.

Ces deux exemples montrent bien que les rapports de force existants se reflètent au sein des organisations multilatérales: il est toujours possible que les grands pays donateurs tentent d'exercer des pressions sur une institution ou de l'utiliser à leurs propres fins. Une autre faiblesse des organisations internationales réside dans le fait que les décisions prises par leurs organes n'ont pas de valeur contraignante pour les pays membres. Un observateur avisé dit avoir parfois l'impression que les engage-

Elles peuvent ainsi assurer une coordination et une collaboration efficaces et durables», déclare Ralph Friedländer, de la section ONU et Développement à la DDC. «Le PNUD joue le rôle de conseiller sur place, car le travail de développement doit faire partie intégrante de la politique nationale d'un pays», ajoute-t-il pour expliquer la philosophie du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). «Nombre de projets bilatéraux, en particulier les activités des ONG, profitent à la population de manière plus directe. On peut voir concrètement ce qui a été réalisé. Si ces projets se déroulent en dehors des structures étatiques, ils risquent cependant de manquer de durabilité.»

Pour que les agences onusiennes se servent mieux de leurs avantages, elles devraient disposer de ressources directes plus importantes. Prenons, à titre d'exemple, le budget du PNUD, qui se monte à en-



Distribution d'aide alimentaire après des inondations au Mozambique

viron 3 milliards de dollars par an: un tiers seulement de ces fonds sont alloués sous une forme véritablement multilatérale; ce sont des contributions générales qui alimentent les caisses de l'organisation et lui permettent de financer son administration, sa coordination ainsi que ses propres projets et programmes.

Tant dans le domaine du développement que dans le secteur humanitaire, la grande majorité des ressources proviennent de contributions dites « multi-bilatérales ». Il s'agit de fonds que les donateurs destinent à des projets spécifiques. C'est ce que fait la Suisse, en tant que partenaire bilatéral, quand elle soutient l'élimination des pesticides en Afrique par le biais de l'ASP, ou quand elle collabore avec le PNUD dans le cadre de ses propres programmes pour renforcer les structures du gouvernement pakistanais. Il existe une troisième forme de projets:

Dans le Sind, au Pakistan, des femmes se concertent sur les problèmes de santé



ceux que le PNUD réalise à la demande de pays en développement qui ne possèdent pas le savoir-faire ou les structures nécessaires.

La collaboration avec une multitude de donateurs, qui soumettent leur engagement bilatéral à des conditions et exigences différentes, représente une charge de travail énorme pour les pays bénéficiaires. L'absence de coordination efficace provoque des doublons, gaspille les ressources et laisse la porte ouverte à la corruption.

Dès lors, des initiatives comme celles menées au Mozambique ou en Tanzanie (voir p. 14) sont promises à un bel avenir: plusieurs donateurs se sont associés pour négocier ensemble avec le gouvernement du pays bénéficiaire les conditions de leur aide budgétaire ou sectorielle. Ces nouvelles approches seraient toutefois inimaginables sans le travail des organisations multilatérales. Elles sont acti-

Petit glossaire

Aide multilatérale

Contributions générales, non affectées à des projets définis, attribuées au programme central d'institutions internationales d'aide humanitaire et au développement, dont les membres sont composés exclusivement d'États.

Aide multi-bilatérale

Il y a aide multi-bilatérale lorsqu'un pays donateur, comme la Suisse, finance entièrement ou partiellement la mise en œuvre d'un projet ou d'un programme spécifique d'une organisation multilatérale.

Coopération multilatérale

Tâches de coopération au développement et de collaboration avec des pays en transition, qui se déroulent dans le cadre de programmes généraux d'institutions multilatérales ou en collaboration avec elles.

Politique multilatérale

Processus d'élaboration des normes et principes internationaux obligatoires se déroulant généralement sous une forme institutionnalisée, c'est-à-dire au sein d'une institution multilatérale.

Système multilatéral

Système au sein duquel les institutions multilatérales, leurs associés et leurs partenaires se rassemblent pour faire face ensemble à leurs problèmes et à leurs défis.



Transport d'un malade en Ouganda



Groupe de jeu sur le parking d'un hôpital au Botswana

vement encouragées par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), qui exigent des pays emprunteurs des stratégies de lutte contre la pauvreté.

L'engagement de la Suisse

Les principales organisations multilatérales dont la Suisse est membre et avec lesquelles elle collabore pour lutter contre la pauvreté sont les institutions de Bretton Woods (Banque mondiale et FMI) ainsi que les diverses organisations de l'ONU actives dans le domaine du développement. Elle collabore en particulier depuis de longues années avec le PNUD, la plus grande des organisations de l'ONU. Contrairement à d'autres pays riches, la Suisse n'accordait pas encore d'aide bilatérale après la Seconde Guerre mondiale. Dès 1950, elle a cependant contribué à financer le Fonds des Nations Unies pour la coopération technique, qui a pris le nom de PNUD

en 1965. Et cette agence est aujourd'hui encore l'un des principaux partenaires de la coopération suisse au développement.

Avec sa contribution annuelle de quelque 52 millions de francs, la Suisse occupe le huitième rang parmi les donateurs du PNUD. Elle est en outre un membre très actif de son Conseil d'administration. À la fin des années 90, la délégation suisse a ainsi joué un rôle décisif dans la réforme du PNUD (voir aussi p. 12). Il arrive d'ailleurs que son engagement en faveur d'une politique durable de lutte contre la pauvreté entre en contradiction avec sa propre politique intérieure. Pour assurer une meilleure assise financière au PNUD, la Suisse a par exemple lancé une initiative demandant aux pays donateurs de s'engager à verser des contributions sur plusieurs années. Le Conseil d'administration du PNUD n'a pas manqué d'adopter cette innovation à l'unanimité. Mais du fait qu'une telle déci-

Multilatéralisme éclairé

« Si nous ne considérons pas la diplomatie uniquement comme une suite d'actions isolées, mais comme un effort de longue haleine qui vise à améliorer, à stabiliser et à développer sans cesse les relations internationales, il apparaît que le moindre progrès du multilatéralisme est plus précieux qu'une victoire consistant à imposer une volonté nationale. Le multilatéralisme est donc une valeur en soi. Si un gouvernement définit la 'coopération multilatérale constructive' comme l'objectif suprême de sa politique extérieure et lui subordonne certains objectifs nationaux, il n'agit pas contre les intérêts de son peuple, mais il les défend de manière éclairée. »

Extrait d'un exposé présenté par l'ambassadeur allemand Karl Th. Paschke lors d'une conférence de la Fondation Konrad Adenauer à Berlin, en 2000

Réunion de femmes à Velampalayam, en Inde



sion n'a aucun caractère contraignant pour les États membres, son application se fait attendre, même en Suisse. Les versements de la Confédération au PNUD continuent de faire l'objet d'approbations annuelles, comme dans de nombreux autres pays. Il n'en reste pas moins que l'habile travail de coalition mené par la Suisse dans les organisations multilatérales donne du poids à ses idées et à ses initiatives, ce qui lui permet de susciter des changements. Même au sein des institutions de Bretton Woods, auxquelles elle n'a adhéré qu'en 1992, la Suisse est parvenue en très peu de temps à faire valoir ses préoccupations. Petit pays neutre, elle est en effet perçue comme un « honnête courtier » et pos-

ment du budget, organisé sur une base multilatérale, parce qu'elle connaît bien ce pays prioritaire où elle travaille depuis de longues années. Elle apporte non seulement de l'argent, mais également beaucoup de savoir-faire et d'expérience dans le programme actuel d'aide budgétaire, bien que celui-ci ne comporte plus de projet suisse en particulier.

La même remarque vaut pour la participation suisse au Programme africain d'élimination des pesticides et pour l'engagement de spécialistes suisses au sein des organisations multilatérales. « Renoncer à toute l'expérience accumulée sur le terrain par la coopération bilatérale constituerait une erreur fatale. Il

Aide multilatérale de la Suisse

En 2003, la Suisse a attribué 470,5 millions de francs à l'aide publique multilatérale au développement. Ce montant, qui regroupe les versements de la DDC, du seco et d'autres offices fédéraux, représente 27% de l'aide publique totale au développement de la Suisse. L'aide publique multilatérale comprend les contributions versées aux institutions de développement internationales définies comme telles par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Cela inclut les organisations de l'ONU, les institutions financières de développement et d'autres institutions multilatérales spécialisées. Des organismes comme le Comité international de la Croix-Rouge ne figurent pas sur la liste établie par le CAD. Les contributions qu'ils reçoivent sont donc comptabilisées dans l'aide publique bilatérale.

Stratégie multilatérale

« La DDC veut adapter l'utilisation de ses ressources à l'importance prise par la coopération multilatérale. Ainsi, un tiers de ses moyens financiers doit être investi dans la coopération multilatérale. En outre, le bien-fondé de la répartition des ressources entre les activités bilatérales et multilatérales doit être réexaminé périodiquement. Pour jouer un rôle actif dans l'élaboration de la politique et de la coopération multilatérales, la DDC va renforcer ses ressources en personnel tant à la centrale que sur le terrain. »

Tiré de « Stratégie multilatérale de la DDC », 2002



Nigel Dickenson / Still Pictures

Travaux de déblaiement au Honduras, après le passage de l'ouragan Mitch

sède un savoir-faire largement reconnu en matière de politique de développement, relève Rolf Kappel. C'est pourquoi elle jouit d'une excellente image dans les organisations multilatérales. La Suisse s'est particulièrement distinguée au sein de la communauté internationale avec son programme de désendettement, précise M. Kappel. Grâce aux expériences qui ont ainsi été réalisées en Suisse, cette initiative est finalement parvenue à s'imposer sur le plan international.

En quête d'équilibre

L'initiative de désendettement n'est pas le seul cas dans lequel des expériences bilatérales ont pu déployer plus largement leurs effets en étant intégrées dans des organisations multilatérales. Au Mozambique, la Suisse contribue par exemple au finance-

faut au contraire encourager les organisations bilatérales à développer leurs connaissances et à les transmettre aux organismes multilatéraux», affirme Rolf Kappel.

Cette option relève pourtant de la quadrature du cercle. Elle suppose que l'on accorde plus d'importance et de poids aux organisations multilatérales, ce qui revient à mettre davantage de moyens à leur disposition. Or, étant donné la faiblesse des ressources que les pays de l'OCDE consacrent à la lutte contre la pauvreté, tout renforcement du domaine multilatéral se fait au détriment de la coopération bilatérale au développement. Il s'agit donc de trouver l'équilibre idéal entre les activités bilatérales, multi-bilatérales et multilatérales. ■

(De l'allemand)

« Je suis prêt à offenser nos donateurs »



Le Britannique **Mark Malloch Brown** est depuis 1999 administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Il préside également le Groupe des Nations Unies pour le développement, un comité regroupant les directeurs de tous les fonds, programmes et départements pour le développement au sein du système des Nations Unies. C'est sous sa direction qu'est élaborée une stratégie onusienne visant à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement à l'horizon 2015. Durant son premier mandat (1999-2003), Mark Malloch Brown a soumis le PNUD à une réforme profonde. Celle-ci a d'abord déclenché une sérieuse crise, mais elle permet aujourd'hui à l'organisation d'accomplir un travail plus ciblé et plus efficace dans les 166 pays où elle est active. Historien et politologue, M. Malloch Brown a commencé sa carrière à la revue *The Economist*. Ayant quitté le journalisme, il a travaillé de 1979 à 1983 au sein du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Il a ensuite été consultant international durant une dizaine d'années. Puis il est entré en 1994 à la Banque mondiale, avant de rejoindre le PNUD en 1999.



Tiene Doan/Na Champassak / Agence Vu

Que ce soit pour les pêcheurs du Kerala, en Inde...

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) appartient à tous ses pays membres, ce qui le rend plus indépendant et plus influent qu'un simple État, affirme Mark Malloch Brown. Gabriela Neuhaus a rencontré le chef du PNUD à Genève.

Un seul monde: Il y a une méfiance très répandue à l'égard de la coopération multilatérale au développement. Beaucoup continuent de miser sur la coopération bilatérale, affirmant qu'elle est plus efficace. Comment voyez-vous ce conflit?

Mark Malloch Brown: Il est tout à fait compréhensible que les pays donateurs préfèrent la coopération bilatérale. Si l'on peut montrer aux contribuables suisses un projet orné de la croix suisse, cela produit indubitablement son effet – les gens savent alors exactement comment leur argent a été utilisé. Mais du point de vue des pays bénéficiaires, les organisations multilatérales sont des partenaires plus agréables et plus efficaces. Ces pays souhaitent par exemple développer leur système de santé publique ou le secteur de l'éducation. S'ils doivent négocier chaque projet avec un partenaire bilatéral différent, cette entreprise sera plus compliquée, plus coûteuse et moins durable. De plus, on gagne en souplesse lorsque tous les subsides proviennent de la même

source et que celle-ci est associée à un seul interlocuteur.

Y a-t-il des domaines où la coopération bilatérale se justifie?

La Suisse fait dans certains secteurs un travail de développement hautement spécialisé, que nous-mêmes, comme la Banque mondiale, apprécions et soutenons sans réserve. Mais ces programmes sont thématiquement très ciblés et se limitent à quelques pays prioritaires. Si l'on veut aller au-delà et étendre le travail à d'autres secteurs et à d'autres pays, il faut recourir aux partenaires multilatéraux.

Lesquels, par exemple?

Le PNUD a beaucoup de programmes environnementaux. La Suisse est très compétente dans ce domaine. Cependant, elle se limite à ses pays prioritaires. De notre côté, nous travaillons dans une multitude de pays dont la Suisse est absente, mais où nous pouvons profiter de son savoir-faire. Par

ailleurs, il est beaucoup plus facile pour le PNUD que pour un État comme la Suisse de dire à un pays qu'il a un problème de corruption ou de démocratie. C'est pourquoi la Suisse collabore généralement avec nous lorsqu'il s'agit de bonne gouvernance.

Parce que les organismes multilatéraux ont plus de pouvoir que le gouvernement suisse?

Il s'agit moins de pouvoir que d'autorité morale et de confiance. Quand un pays en accuse un autre de corruption ou de mauvaise gouvernance, les choses s'enveniment assez vite. L'usage veut que l'on ne se critique pas entre États. Le PNUD, organisation onusienne, appartient en revanche à tous les pays, au Nigeria aussi bien qu'à la Suisse. Cela le met en position d'attirer au besoin l'attention des Nigériens sur certains problèmes, d'une manière que la Suisse ne pourrait jamais se permettre.

Le PNUD appartient à tous, mais se montre-t-il également critique à l'égard de tous ses membres? Les pays riches se sont engagés à réaliser les Objectifs du Millénaire. Pourtant, dès que d'éventuelles mesures s'avèrent contraires à leurs intérêts nationaux, par exemple dans l'agriculture ou la politique commerciale, ils se montrent inconséquents et protègent leur économie, aux dépens des pays les plus pauvres.

Les chefs de différentes agences de développement – pas seulement moi, mais aussi le directeur de la Banque mondiale, celui du FMI et bien d'autres – n'ont cessé de marteler cet appel: il faut maintenant que quelque chose se passe! Plus d'un milliard de personnes vivent avec moins d'un dollar par jour, alors que chaque vache en Europe est quotidiennement subventionnée à hauteur de trois dollars. Nous allons lancer l'an prochain une grande offensive pour les Objectifs du Millénaire; les barrières commerciales en seront un volet important. Je suis tout à fait prêt à prendre le risque d'offenser nos donateurs, en évoquant les contradictions dans lesquelles se trouvent plongés la Suisse et tant de ses voisins.

Que peut entreprendre le PNUD pour faire passer ce message?

Au départ, l'idée d'alléger la dette des pays les plus pauvres n'avait guère suscité d'enthousiasme. Les choses ont finalement changé grâce à un travail de lobbying opiniâtre et organisé. Travaillant en collaboration, des organisations non gouvernementales, des Églises et d'autres groupes ont inlassablement poussé à la roue. Et enfin le mur a cédé, la remise



Bernard Descamps / Agence Vu

... ou pour les mineurs de Madagascar, les barrières commerciales entravent le développement

de dettes est devenue possible. Je suis persuadé qu'il en ira de même avec les entraves aux échanges commerciaux et le protectionnisme. C'est un mélange de persuasion et de menaces qui amènera en fin de compte un changement de politique. Cela prendra encore un certain temps, mais les plaques tectoniques se sont déjà mises à bouger.

Voulez-vous dire que la mondialisation conduira les gens à adopter une vision plutôt multilatérale?

Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un multilatéralisme ou d'un globalisme naïf et simpliste. En observant ces instruments internationaux dans une optique très nationale, nous constatons que la dimension multilatérale correspond à l'intérêt de notre propre pays. Un jour, nous prendrons vraiment conscience de cette réalité: il est impossible pour un pays de résoudre ses problèmes par lui-même, tout simplement parce que ceux-ci ne s'arrêtent pas bravement aux frontières. Cependant, cela ne veut pas dire qu'il faille jeter aux orties tous les gouvernements nationaux. Au contraire. En examinant de plus près les problèmes à résoudre, on se rend compte qu'une autorité gouvernementale est nécessaire à deux, voire trois niveaux: local, national et mondial. ■

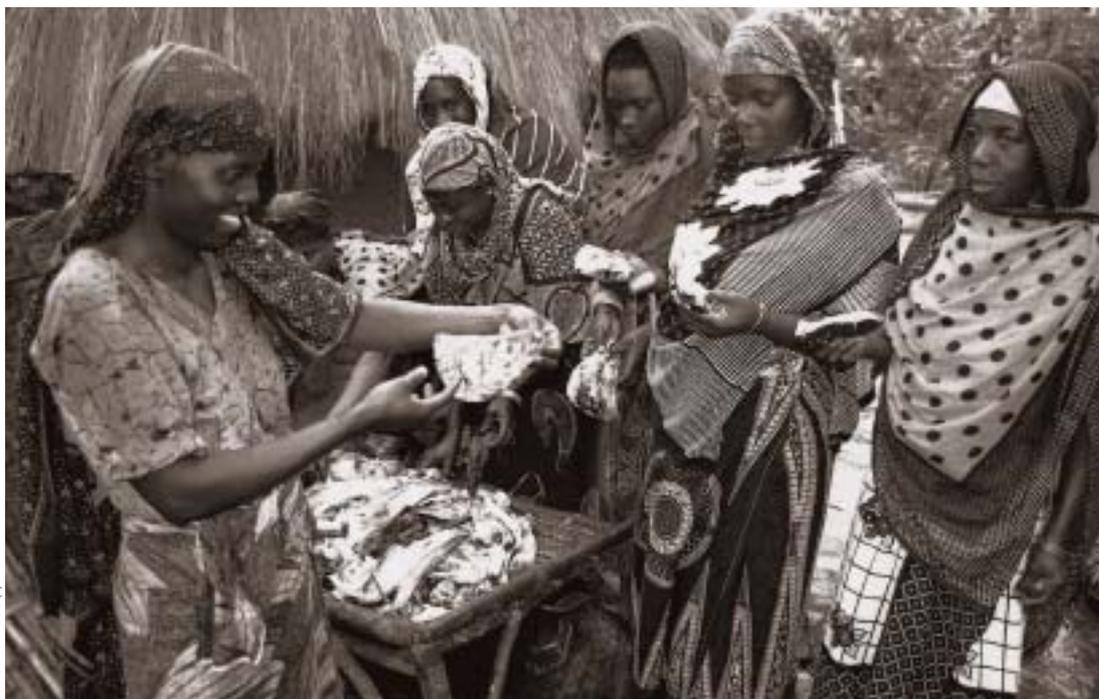
(De l'allemand)

Un appui solide

«Depuis que je dirige le PNUD, la Suisse a toujours été membre de notre Conseil d'administration. Walter Fust, directeur de la DDC, a régulièrement su se faire entendre lorsqu'il s'agissait, durant notre réforme, de répartir équitablement les charges et de faire en sorte que le PNUD soit correctement doté par rapport aux institutions financières internationales, comme la Banque mondiale. La Suisse a été d'un grand appui lors de la refonte de notre financement. Elle est très soucieuse de garantir le financement à long terme. La délégation suisse au sein du PNUD est très influente, elle a d'excellentes relations et prend souvent la parole. Bref, le partenariat entre le PNUD et la Suisse est quelque chose de solide.»
Mark Malloch Brown

Une potion invisible pour un malade modèle

À l'instar de nombreux autres bailleurs de fonds, la Suisse alloue une grande partie de son aide à la Tanzanie par l'intermédiaire du budget national. Ce nouveau modèle de coopération implique une coordination étroite entre les donateurs bilatéraux et multilatéraux ainsi qu'un dialogue politique constant avec le gouvernement bénéficiaire. De Jane-Lise Schneeberger.



Beni Gutten / DDC (2)

Doublement prioritaire

La Tanzanie est un pays prioritaire pour la DDC et pour le Secrétariat d'État à l'économie (seco). Le programme conjoint de ces deux offices pour les années 2004 à 2010 vise à améliorer les conditions de vie des pauvres en se concentrant sur trois domaines : la gouvernance, la croissance économique et le bien-être tant physique que social. Il prévoit une enveloppe globale de 28 millions de francs par an. Environ 60% des programmes sont réalisés au niveau national et 40% au niveau local, essentiellement dans une région située le long du Corridor central, entre Morogoro et Shinyanga. Pour 2004, les investissements les plus importants concernent l'aide budgétaire générale (8 millions de francs par an) et l'aide sectorielle à la santé (6 millions). Mais la Suisse réalise de nombreux autres projets, comme la construction de routes, la promotion de la société civile, la lutte contre plusieurs maladies infectieuses, la surveillance du CSLP ainsi qu'une assistance technique au ministère des finances et à la Banque de Tanzanie.

La vente de poisson que l'on a pêché soi-même...

Un petit Tanzanien sur six meurt avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans. Et les autres ont une espérance de vie qui ne dépasse pas 43 ans, alors qu'elle atteignait encore 52 ans en 1990. Ce recul est dû en grande partie à la progression dramatique du sida, deuxième cause de mortalité après la malaria. La mauvaise santé de la population est en même temps une cause et une conséquence de la pauvreté. La DDC s'en préoccupe depuis qu'elle a noué des relations de coopération avec la Tanzanie, à la fin des années 60. Ses activités ont longtemps été conformes au schéma classique de l'aide, dans lequel l'agence de coopération verse à un partenaire, étatique ou non, l'argent nécessaire à la réalisation du projet défini par elle.

Une aide plus rationnelle

Le paysage de l'aide a commencé de changer en Tanzanie à la fin des années 90, lorsque le gouvernement a pris des mesures pour harmoniser ses relations avec les donateurs. Il a notamment élaboré avec eux un programme visant à réformer le système de santé publique. À l'initiative de la DDC,

six donateurs bilatéraux et la Banque mondiale se sont engagés dès 1998 à soutenir la mise en œuvre de cette réforme. Ils ont décidé de renoncer graduellement à certains projets bilatéraux et de verser leurs contributions dans un fonds commun destiné à alimenter le budget du ministère de la santé. Les agences concernées se réunissent régulièrement pour coordonner leurs activités et assurer un suivi de la réforme. Elles entretiennent un dialogue permanent avec le ministère. Celle qui préside le groupe, selon un tournus annuel, assume également le rôle de porte-parole.

En choisissant cette approche sectorielle, connue sous le sigle anglais de SWAP (*sector wide approach*), les donateurs perdent la possibilité de démontrer précisément comment leurs fonds ont été utilisés. C'est pourquoi certains préfèrent se tenir à l'écart d'une pratique pas assez « visible » à leur goût. Pour Ilaria Dali-Bernasconi, du bureau de coopération de la DDC à Dar es-Salaam, l'aide budgétaire sectorielle est pourtant plus rationnelle que la coopération conventionnelle : « Le SWAP limite la fragmentation des projets et répartit l'aide de manière

plus équitable. Il facilite le travail du ministère, qui ne doit plus négocier avec une myriade de partenaires aux exigences diverses. Mais surtout, ce système renforce l'appropriation du processus par les autorités locales, qui attribuent les ressources selon leurs propres priorités.»

Pas de chèque en blanc

À côté de cette aide sectorielle, la Suisse alloue à la

aujourd'hui comme un pays bien géré et politiquement stable. Ces atouts ont incité les donateurs à accroître leur aide budgétaire. Le gouvernement en est ravi, lui qui a clairement exprimé sa préférence pour ce type d'assistance. Mais il admet que de nombreux donateurs souhaitent panacher leur portefeuille d'activités et de financement.

Tel est précisément le cas de la coopération suisse. Si ses appuis au budget de la santé ont sensiblement



...ou l'acquisition de nouveaux bateaux de pêche, fêtée ici par des villageois, contribue à réduire la pauvreté et à améliorer la santé de la population.

Tanzanie une aide budgétaire générale. Le Secrétariat d'État à l'économie (seco) fait partie d'un groupe de 11 donateurs bilatéraux et multilatéraux qui soutiennent de cette manière le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), document adopté en 2001. «L'appui au budget n'est pas un chèque en blanc», assure Monica Rubiolo, collaboratrice scientifique au seco. Un dispositif de surveillance, cofinancé par la DDC, permet de suivre la mise en œuvre du CSLP. Parallèlement, un dialogue politique est mené entre la communauté des donateurs et le gouvernement.

«Le risque zéro n'existe pas. Mais ce qui compte le plus, c'est la volonté de réforme du gouvernement partenaire et la qualité du dialogue politique que nous menons avec lui», ajoute M^{me} Rubiolo. Cette volonté, les autorités tanzaniennes l'ont largement démontrée depuis le lancement en 1995 d'un processus de réformes économiques et structurelles. Même si ces mesures n'ont pas encore réussi à faire reculer de manière significative la pauvreté ni résorbé la corruption, la Tanzanie est considérée au-

augmenté ces dernières années, la DDC consacre encore la moitié de son aide à des projets conventionnels et tient à maintenir cette proportion. Elle entend d'ailleurs «créer des synergies entre ses programmes nationaux et ses expériences sur le terrain», relève Rémy Duiven, chargé de programme pour la Tanzanie. Cette volonté est illustrée par le lancement d'un nouveau projet, qui vise à renforcer les capacités de communautés marginalisées en matière de santé. Les données réunies dans ce cadre nourriront le dialogue politique avec le ministère de la santé. «Ce n'est qu'en travaillant dans les villages que nous pourrions vérifier si la réforme du secteur de la santé répond aux besoins réels de la population. Le cas échéant, nous interviendrons au niveau national pour corriger les priorités», ajoute M. Duiven. ■

Un jour dans la vie des pauvres

Pour une fois, ce ne sont pas des économistes ou des sociologues qui parlent de la pauvreté, mais les pauvres eux-mêmes. Fin 2002, des enquêteurs mandatés par la DDC sont allés à la rencontre de 26 familles dans la région de Morogoro, en Tanzanie, afin de comprendre comment les pauvres analysent leur propre situation. Ils ont passé une journée avec chacune d'elles, les interrogeant sur leurs difficultés économiques, leurs expériences, leurs objectifs et leurs soucis. Les membres de ces ménages défavorisés ont été invités à s'exprimer sur tous les aspects de la vie quotidienne : alimentation, éducation, transports, accès aux marchés, aux services de santé, eau et assainissement, liens familiaux, etc. Les informations récoltées ont été publiées en mai 2003 dans une brochure intitulée *Views of the Poor*. Elles ont été utilisées pour l'élaboration du programme 2004-2010 de la coopération suisse en Tanzanie.

Lars Tunbjork / Agence Vu (2)

Paralysé par un co

Cela fait un certain temps que les affrontements politiques entre le roi, les partis et les rebelles maoïstes bloquent presque entièrement le développement du Népal. Pour survivre, beaucoup de Népalais se voient obligés de quitter leur patrie himalayenne et d'émigrer vers l'Inde, d'où ils entretiennent les membres de leur famille restés au pays. De Deepak Thapa*.

On dit souvent que le Népal est entré dans le 20^e siècle à mi-parcours. Jusqu'en 1951, les premiers ministres héréditaires de la famille Rana avaient gouverné le pays d'une main de fer et coupé pratiquement tous les liens avec le monde extérieur. La misère qui sévissait dans les campagnes avait poussé quantités de paysans à fuir vers l'Inde, alors britannique, pour y chercher un avenir meilleur. L'opposition à la dynastie Rana est née dans cette diaspora népalaise en Inde.

Quand les Rana ont été évincés en 1951, après une domination de 104 ans, le pays aurait dû se transformer en une démocratie participative. Cependant, le mouvement anti-Rana avait également redonné à la monarchie sa fonction de pilier central de l'État. Le roi a donc pu manipuler des politiciens ambitieux mais peu perspicaces, et différer ainsi la

formation de tout gouvernement représentatif. Les partis politiques l'ont finalement contraint à organiser l'élection d'un Parlement en 1959. Hélas, après deux ans de démocratie parlementaire, le monarque a mis un terme à l'expérience et repris tous les pouvoirs. Cette monarchie absolue a duré 30 ans.

En 1990, de nouveaux soulèvements, conduits notamment par le Parti du congrès népalais et une alliance de formations communistes, ont obligé le roi Birendra à conclure un accord, qui marque l'avènement de la démocratie multipartite. Le monarque n'a plus désormais qu'un statut constitutionnel.

Chaos politique

Depuis lors, le Népal vit dans le chaos absolu. Il a connu 15 gouvernements différents en 14 ans. Son



Conflit triangulaire

économie est tout aussi désastreuse que sa situation politique. La faute en incombe largement à des leaders politiques trop plongés dans leurs disputes mesquines et trop corrompus pour gouverner un pays qui avait placé en eux de grands espoirs avec le retour de la démocratie.

La crise trouve en partie son origine dans l'insurrection lancée en 1996 par le Parti communiste du Népal (maoïste). À ce jour, le conflit a fait plus de 10000 victimes. Au départ, les maoïstes étaient l'un des nombreux groupuscules communistes du Népal.

Peu à peu, ils sont devenus une véritable menace pour l'État dans de nombreuses régions du pays, étant donné l'incapacité du gouvernement à soulager une population plongée dans la pauvreté absolue. Le gouvernement n'a pas su trouver d'autre réponse que la répression armée. Une politique dont les résultats tangibles se font toujours attendre.

En octobre 2002, profitant de la crise engendrée par la rébellion maoïste, la monarchie a repris pied sur la scène politique. Depuis lors, dans un incessant mouvement de bascule, le roi Gyanendra et les partis se livrent à une lutte politique pour le pouvoir. En toile de fond, la révolte maoïste continue de faire rage. On ne sait toujours pas comment va finir ce triple affrontement entre le roi, les partis et les maoïstes.

Une centaine d'ethnies et 106 langues

Le Népal comprend une centaine de groupes ethniques, d'origine mongole pour certains, indo-aryenne pour d'autres. Le brassage résultant des liens étroits que ces peuples ont noués au cours des siècles a produit une culture népalaise florissante, unique à bien des égards. On constate beaucoup d'analogies avec les coutumes de l'Inde, mais aussi des ressemblances avec d'autres traditions culturelles. C'est également vrai pour la religion, car une grande partie des Népalais se réfèrent librement à l'hindouisme, au bouddhisme et à l'animisme dans leurs conceptions spirituelles.

Cette diversité ethnique se traduit également par une grande richesse linguistique. Le recensement de 2001 a répertorié au total 106 langues différentes, appartenant pour la plupart aux familles tibéto-birmane et indo-aryenne. Mais les circonstances historiques ont donné la primauté au népalais, qui est aujourd'hui la langue officielle. Près de la moitié de la population parle népalais, qui est aussi la langue véhiculaire entre les divers peuples de ce pays.

Depuis quelques années, le tissu social traditionnel du Népal est toutefois remis en cause par les milieux qui reprochent à l'État de favoriser depuis des siècles les habitants parlant népalais, à savoir les hindous de « haute caste ». Les critiques émanent sur-



Lars Tumblerk / Agence Vu



Jörg Böhmert / agenda

L'objet de tous les jours

Le *dhaka topi*

Le *dhaka topi* est sans doute le principal signe distinctif des Népalais. Originaire de la zone centrale des collines, ce chapeau de couleur vive est aujourd'hui porté par les hommes dans l'ensemble du pays. La plaine du Terai, au climat tropical, est la seule région où il soit peu usuel. À la campagne, les paysans utilisent souvent l'intérieur du *dhaka topi* pour éponger la sueur de leur front. Parfois, ils le retournent et s'en servent comme d'un récipient pour y placer du maïs grillé ou d'autres en-cas. Dans les zones urbaines, le *dhaka topi* ne fait plus systématiquement partie de la tenue vestimentaire quotidienne. Pourtant, il compte toujours dans l'existence des Népalais. On doit obligatoirement le porter sur les photos destinées aux documents officiels ou lors de cérémonies religieuses telles que des mariages.

tout des locuteurs tibéto-birmans et des dalits de « basse caste », qui réclament maintenant une forme de gouvernement plus représentative et une répartition équitable des ressources. L'intégration des groupes marginalisés est d'ailleurs l'une des principales revendications de la rébellion maoïste, et l'on reconnaît maintenant de façon générale que ces anomalies historiques doivent être corrigées d'une manière ou d'une autre. Hélas, les progrès dans ce sens sont d'une lenteur désespérante.

Lourd tribut économique

Le Népal est l'un des pays les plus pauvres du monde. Plus de la moitié de sa population dépend de l'agriculture, dont la production est saisonnière et dépend des conditions météorologiques. Les quelques entreprises qui fonctionnaient ont été gravement perturbées par la guerre civile. La plupart d'entre elles ont même dû fermer. Les combats ont réduit à néant le tourisme, principale source de devises du pays. De même, les industries d'exportation, comme la confection de vêtements et de tapis, ont beaucoup souffert des grèves inspirées par les maoïstes.

Lourdement tributaire de l'aide étrangère, le gouvernement népalais est pressé d'instaurer des changements structurels destinés à contrer le programme révolutionnaire des rebelles. Les pays donateurs n'apprécient guère de voir le travail de développement totalement paralysé dans presque tout le Népal. Seul un petit nombre d'organisations non gouvernementales peuvent encore travailler sans entraves, avec l'aval des maoïstes.

Certes, le gouvernement a fait quelques efforts de réforme, mais il dépense l'essentiel de son énergie et de ses ressources dans la lutte contre les insurgés. Le secteur social a énormément souffert de la priorité donnée au budget de la défense, qui a presque

triplé au cours des cinq dernières années.

Contre toute attente, le pays n'a pas sombré, il n'est pas devenu un « État en faillite ». Son économie semble plus florissante que jamais dans les zones urbaines, où la construction est en plein boom. Ce phénomène est lié à l'exode massif de populations rurales qui fuient les combats. Cependant, l'économie locale doit surtout sa résistance à l'argent envoyé au pays par les Népalais disséminés à travers le monde.

Les Népalais ont toujours émigré dans les périodes troublées. L'insurrection maoïste a encore amplifié ce mouvement. Peu de nouveaux emplois sont créés dans le pays et les affrontements armés font également des victimes dans la population civile. La plupart des émigrants traversent simplement à pied la frontière pour aller chercher du travail en Inde. Ceux qui peuvent se payer l'avion et les services d'un agent optent pour les pays du Golfe ou la Malaisie. Selon les dernières données disponibles, ils sont plus de 300 000 à travailler dans un pays étranger autre que l'Inde. Celle-ci abrite plusieurs centaines de milliers de Népalais. On estime que les migrants envoient au pays près d'un milliard de dollars par année. Un montant presque équivalent à celui du budget annuel de l'État, qui s'élève à 1,3 milliard. ■

* Deepak Thapa est écrivain et éditeur auprès de la maison d'édition Himal Books, à Katmandou. Il a publié « *A Kingdom under Siege: Nepal's Maoist Insurgency, 1996-2003* » (avec Bandita Sijapati), « *Understanding the Maoist Movement of Nepal* » et « *An Other Voice: English Literature from Nepal* » (avec Kesang Tseten).

(De l'anglais)

La Suisse et le Népal

Dépasser les conflits et promouvoir la paix

(bf) Le Népal est un pays prioritaire de la coopération suisse au développement. La Suisse travaille dans ce royaume himalayen depuis plus de 40 ans et dispose d'un bureau à Katmandou. Ses programmes et projets concernent surtout la «zone des collines» à l'est, mais aussi, dans une proportion croissante, la région occidentale du pays, ravagée par la guerre civile. La DDC continue de collaborer avec le gouvernement népalais, notamment avec les ministères de l'éducation, de l'agriculture et de l'économie forestière. Mais elle travaille aussi de plus en plus avec des ONG népalaises, des groupes d'usagers, des associations d'entrepreneurs, des œuvres d'entraide, des entreprises privées et des organisations internationales (Banque mondiale, Banque asiatique de développement, etc.). La coopération reste possible, même si la situation politique instable rend souvent difficile la réalisation des objectifs qui ont été fixés. Le budget 2004 se monte à 19,5 millions de francs (dont 1,7 million pour l'aide humanitaire, 1,8 million pour des projets environnementaux globaux et 500 000 francs pour des contributions à des ONG). Les activités s'articulent autour de quatre axes principaux:

Bonne gouvernance/promotion de la paix: il s'agit de soutenir la décentralisation, la démocratie, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption, de réduire et d'éliminer les potentiels de conflits, et d'encourager les activités de promotion de la paix.

Infrastructures des transports: ces projets ont pour but de réhabiliter et d'entretenir le réseau des routes nationales, d'assurer la desserte routière des districts ruraux, de construire et d'entretenir des ponts suspendus ainsi que des infrastructures rurales.

Formation professionnelle et promotion des petites entreprises: la coopération appuie la mise sur pied d'un système national de formation professionnelle; elle conseille et soutient des associations d'entrepreneurs; enfin, elle propose des formations à l'artisanat dans les zones rurales, à l'intention des personnes socialement défavorisées.

Exploitation durable des ressources naturelles: ce programme englobe la sylviculture communautaire, l'exploitation durable des sols, l'amélioration des cultures de maïs, le maintien de la biodiversité et l'accroissement des revenus par la commercialisation de produits agricoles et sylvicoles.

Dans un contexte où le conflit armé entrave le travail de la coopération au développement, il est essentiel de soutenir les efforts entrepris pour surmonter la crise et promouvoir la paix. En collaboration avec les autres bailleurs de fonds, la DDC accorde une importance croissante à l'amélioration du contexte général (État de droit, droits de l'homme, bonne gestion des affaires publiques).

Faits et chiffres

Nom

Royaume du Népal

Capitale

Katmandou
(671 846 habitants)

Superficie

147 181 km²

Population

23,1 millions d'habitants

Principales religions

Hindouistes (80,6%)
Bouddhistes (10,7%)
Musulmans (4,2%)
Kiratits (3,6%)
Chrétiens (0,5%)

Groupes ethniques

Le recensement de 2001 a répertorié 97 groupes ethniques, dont 53 d'origine indo-aryenne et 44 d'origine mongole. En voici les principaux: Chhetri (15,8%)
Bahun (12,7%)
Magar (7,1%)
Tharu (6,8%)
Tamang (5,6%)
Newar (5,5%)

Langues

Au total 106 langues, dont les plus couramment parlées sont le népalais (48,1%), le maithili (12,3%), le bhojpuri (7,5%), le tharu (5,9%) et le tamang (5,2%).

Produits d'exportation

Huiles végétales, jute, tapis de laine, vêtements, objets artisanaux

Repères historiques

avant le 4^e siècle Succession de dynasties, dont celle des rois Kirat.

4^e siècle-879 Règne de la dynastie Lichhavi. Le roi Manadeva 1^{er} (env. 464-505) laisse la plus ancienne trace écrite de l'histoire népalaise.

879-1200 Règne de la dynastie Thakuri.

1200-1769 Règne de la dynastie Malla. La vallée de Katmandou est divisée en trois royaumes à la fin du 15^e siècle.

1743-1814 Prithvi Narayan Shah, souverain du petit royaume de Gorkha, à l'ouest de Katmandou, lance une campagne de conquêtes.

1814-1816 Guerre contre la Compagnie anglaise des Indes. Le Népal est contraint de solliciter la paix et perd un tiers de son territoire.

1846-1951 Jung Bahadur Rana se fait nommer premier ministre et rend cette fonction héréditaire. La monarchie est réduite à un rôle de figuration. La dynastie des Rana dure 104 ans.

1951 L'insurrection armée de l'opposition met fin au règne des Rana. La démocratie est instaurée.

1951-1959 Période d'instabilité marquée par une succession de gouvernements.

1959-1960 Premières élections parlementaires et premier gouvernement représentatif. Après 18 mois, le roi Mahendra abolit la Constitution, interdit les partis politiques et dissout le Parlement.

1960-1990 Le roi exerce un pouvoir absolu, s'appuyant sur le système sans partis des Panchayats.

1990 Restauration de la démocratie après des manifestations populaires organisées par les partis politiques.

1991 Élection du premier Parlement. Le Parti du congrès népalais forme le gouvernement.

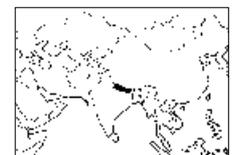
1994 Les élections aboutissent à un Parlement sans majorité, qui voit défiler sept gouvernements.

1996 Le Parti communiste népalais (maoïste) déclenche un soulèvement armé.

1999 Les élections parlementaires donnent la majorité au Parti du congrès.

2001 Le prince héritier abat dix membres de la famille royale, dont le roi et la reine, avant de se suicider.

2002 Le roi Gyanendra prend le contrôle du gouvernement. Il nommera successivement trois premiers ministres.



L'âge de l'expression



Manjushree Thapa, âgée de 36 ans, a étudié la photographie à la Rhode Island School of Design, dans l'État de New York. Son premier livre, *Mustang Bhot in Fragments*, réunissait des impressions du Mustang supérieur, région où elle a travaillé au début des années 90 pour le projet népalais de préservation de l'Annapurna (ACAP). Elle a publié des nouvelles, des traductions et des articles dans différentes revues américaines et népalaises. Établie à Katmandou, sa ville natale, elle tient une chronique littéraire bimensuelle dans l'hebdomadaire *Nepali Times*. Manjushree Thapa a également signé *The Tutor of History*, un premier roman de portée internationale. Son deuxième roman, *Forget Kathmandu*, doit paraître prochainement.

J'appartiens à la génération de Népalais, âgés aujourd'hui de 30 à 40 ans, qui ont grandi sous la domination absolue du système des Panchayats. Il était alors illégal d'exprimer une opinion dissidente. Les partis politiques avaient été contraints à la clandestinité. Les gens n'évoquaient la lutte pour la démocratie qu'à voix basse, et encore, dans des cercles très restreints. Les manuels scolaires officiels nous abreuvaient de propagande et les censeurs contrôlaient nos lectures. On nous invitait à croire que, malgré la pauvreté du Népal, nous étions un peuple pieux, soumis et satisfait de son sort.

La réalité était plus complexe. Après l'instauration de la démocratie et de la liberté d'expression, en 1990, des faits cachés sont remontés à la surface. Ils ont rapidement modifié l'image que nous avions de nous-mêmes. Nous avons compris que nous n'étions pas un mythique Shangri-La prémoderne : la lutte pour la démocratie avait débuté dans les années 20 et elle avait gagné en vigueur malgré une répression brutale. L'une après l'autre, toutes nos vérités sont apparues à la lumière de la démocratie. Nous avons appris comment l'État avait limité nos connaissances pour mieux nous enfermer dans les mythes nationaux. Depuis 1990, quantité de débats et de séminaires, de conférences et de « programmes d'interaction » se sont tenus chaque jour, dévoilant sans cesse des faits nouveaux. Tous les sujets, du plus insignifiant au plus crucial, ont fait l'objet de vives discussions. Cette effervescence intellectuelle a permis au Népal de se redécouvrir.

De mon point de vue d'écrivaine, cette période fut extrêmement vivifiante. Pour la première fois, les libéraux et les gauchistes, les monarchistes et les républicains, les socialistes et les conservateurs ont été capables de se parler sans détours. Ils se défiaient et

nous défiaient par la même occasion. Cette ouverture a changé notre manière de parler. Auparavant, nous adoptions un langage prudent et indirect, nous parlions par allusions et euphémismes pour dissimuler nos convictions. À présent, nous n'hésitons plus à dire haut et fort ce que nous pensons. Nous n'avons plus peur de nos propres voix.

Cette ouverture se retrouve aussi dans la littérature népalaise actuelle. Par le passé, les écrivains recouraient à un style abstrait, voire obscur, pour échapper à la censure. Aujourd'hui, ils abordent les sujets sociaux ou politiques de manière franche et directe. De plus, le nombre d'auteurs a explosé. La littérature n'est plus l'apanage des hommes issus de quelques castes privilégiées : de plus en plus de femmes, de dalits et de membres d'ethnies minoritaires se sont mis à écrire, avec une belle exubérance. C'est de ce brouhaha qu'émerge une littérature moderne en phase avec la société.

La liberté de parole est toutefois en péril depuis le déclenchement de l'insurrection maoïste, en 1996. Les rebelles se sont mis à déplacer, mutiler ou assassiner les gens qui ne sont pas d'accord avec eux. Et l'État a malheureusement répondu en recourant aux mêmes méthodes : de présumés rebelles sont arrêtés et détenus sans procès ; disparitions, violence et torture sont devenues monnaie courante. À nouveau, il est dangereux de contester le pouvoir en place. En 2002, plus de 100 journalistes croupissaient en prison. Ce chiffre place le Népal en tête des pays qui connaissent les plus graves violations des droits de l'homme, selon le classement établi par Reporters sans Frontières.

Malgré tout, ni les rebelles maoïstes ni l'État ne sont parvenus à faire taire le peuple. L'année dernière, j'ai traversé les districts de Dailekh, Kalikot et Jumla, dans l'ouest du Népal. Dans ces régions contrôlées par les insurgés, j'ai trouvé des villageois prêts à me parler des abus dont ils souffrent, et même désireux de s'en ouvrir à moi, après avoir acquis la certitude que je n'étais ni une maoïste ni une fonctionnaire. J'étais pourtant une parfaite étrangère. Mais ils oubliaient leurs craintes et me faisaient librement part de leurs critiques tant sur la rébellion que sur le gouvernement.

J'ai ainsi compris qu'après avoir connu la liberté d'expression, nous ne sommes plus capables de nous censurer. Nous pouvons certes baisser la voix, mais pas nous taire. Plus aujourd'hui. J'ai réalisé que le Népal est entré dans une période nouvelle et importante : l'âge de l'expression. ■

(De l'anglais)



Jörg Böhm / agenda



Complémentaires et interdépendantes

La coopération au développement est souvent confrontée à des problèmes dont la solution dépasse les possibilités d'un partenariat à deux. Cela tient soit à la dimension des projets, soit à la complexité des thèmes abordés. Dans de tels cas, il faut que plusieurs partenaires joignent leurs efforts ou qu'ils chargent une organisation multilatérale d'affronter le problème avec efficacité.

On parle fréquemment de concurrence entre l'aide bilatérale et l'aide multilatérale. Si on se réfère à l'émulation qui aide à trouver des solutions novatrices, plus rapides et plus efficaces, la concurrence est tout à fait bénéfique et utile. En revanche, si ce terme évoque une lutte pour les moyens disponibles, qui vise à éliminer des partenaires dans un système, alors il est néfaste et inapproprié. Une telle concurrence risque de dégénérer en concours de beauté. Or, l'aide bilatérale et l'aide multilatérale doivent se compléter.

Pour cela, il est indispensable que les différents acteurs fassent preuve de volonté et de compréhension réciproque. Ils doivent se fixer des objectifs identiques ou similaires, et chercher à les atteindre en engageant davantage de moyens et de savoir. Pour que la coopération au développement – bilatérale ou multilatérale – soit plus efficace, certaines conditions doivent être remplies: un contexte favorable, des politiques et des règles contraignantes, et des acteurs travaillant avec professionnalisme.

S'il est vrai que la complexité des thèmes et le volume des moyens nécessaires confèrent depuis quelque temps plus de poids au multilatéralisme de l'aide, il y a longtemps déjà que la politique de développement relève de considérations multilatérales. La politique est définie au sein d'organisations et de forums multilatéraux. Ensuite, elle est mise en œuvre par des institutions multilatérales et des par-

tenaires bilatéraux. Il apparaît dès lors qu'aide bilatérale et aide multilatérale sont interdépendantes. Des institutions financières multilatérales ne peuvent par exemple investir leurs crédits à bon escient que lorsque leurs partenaires disposent des capacités nécessaires pour réaliser les projets prévus. Or le développement ou la promotion de ces capacités incombent souvent aux acteurs bilatéraux.

Pour déterminer le volume des moyens à investir dans l'aide multilatérale, il s'agit de procéder à une pesée d'intérêts qui intègre une série de questions sur l'efficacité, l'efficacéité, le renforcement des partenaires, la capacité d'innovation, la fiabilité, la crédibilité, l'orientation des politiques, etc.

Il est également essentiel de trouver des réponses à ce type de questions dans le contexte de l'approche bilatérale. La DDC doit par ailleurs veiller à maintenir en Suisse un marché attrayant pour des prestataires de services innovants, faute de quoi des contrats devraient être attribués à des partenaires étrangers. Dans ce cas, les retombées de tels mandats – leurs sous-produits en quelque sorte – ne bénéficieraient pas à l'économie suisse, mais à celle d'autres pays. Cela serait difficilement admissible pour le contribuable.

En fin de compte, le choix entre aide bilatérale et aide multilatérale permet d'optimiser la réalisation de l'objectif que nous ne devons jamais perdre de vue: réduire la pauvreté. ■

Walter Fust
Directeur de la DDC

(De l'allemand)



Tout en bas de l'échelle sociale indienne

Si l'on veut vaincre la pauvreté, il faut commencer par s'attaquer à la discrimination. En Inde, des millions d'intouchables luttent pacifiquement pour leurs droits fondamentaux et pour une existence dans la dignité. Officiellement, le statut d'intouchable a été aboli, mais l'esprit de caste reste vivace.

Boire dans la même tasse

« Nous avons organisé ce printemps, à travers l'État du Gujarat, une marche de libération à laquelle 200 000 personnes ont participé. Notre devise était 'boire dans la même tasse'. Aujourd'hui encore, beaucoup d'Indiens ne voudraient jamais partager un verre avec un dalit. Ils croient qu'un tel geste les souillerait. Leur crainte d'être contaminés par l'impureté des intouchables va très loin. Par exemple, après un tragique séisme dans notre région, des victimes appartenant aux castes supérieures ont refusé les premiers secours, uniquement parce que les sauveteurs étaient des dalits. »

Martin Macwan, fondateur de Navsarjan

(mr) Avec 3,5 millions d'habitants, Ahmedabad est la plus grande ville de l'État du Gujarat, dans l'ouest de l'Inde. Son industrie textile florissante lui vaut le surnom de « Manchester de l'Orient ». Mais l'industrialisation et le progrès sont loin de profiter à tout le monde dans cette région : pour des centaines de milliers d'intouchables à Ahmedabad, le temps s'est arrêté au milieu du siècle passé.

« L'Inde a officiellement supprimé le système des castes en 1950, après l'indépendance. En réalité, ce régime discriminatoire continue d'être toléré par le gouvernement », explique Martin Macwan, fondateur de l'organisation non gouvernementale (ONG) Navsarjan, dont le siège se trouve à Ahmedabad. Depuis dix ans, cette ONG lutte contre la discrimination qui frappe les « dalits » (opprimés), nom par lequel les intouchables se désignent aujourd'hui. La population indienne comprend environ 160 millions de dalits, des personnes considérées comme impures, que l'on évite de tou-

cher ou d'approcher, que l'on ne regarde même pas à la lumière du jour.

Marqués dès la naissance

Dans la hiérarchie sociale hindouiste, chaque individu appartient, de sa naissance à sa mort, soit à l'une des quatre castes principales, soit aux intouchables. Ce groupe de « hors castes » se divise en diverses sous-catégories, dont les plus basses se voient cantonnées dans les tâches dégradantes. Ainsi, les éboueurs se situent tout en bas de l'échelle sociale. Ce sont en majorité des femmes qui nettoient à mains nues les latrines sèches pour quelques sous. « Faute d'égouts en état de fonctionner, les matières fécales sont retirées à la main des fosses d'aisance et évacuées dans des seaux métalliques que ces femmes transportent sur la tête. Selon nos estimations, plus de 800 000 dalits effectuent ce travail humiliant en Inde pour gagner de quoi survivre », raconte Martin Macwan.

La discrimination des intouchables s'étend à tous les domaines: la moitié environ des enfants dalits – cette proportion atteint même 64 pour cent chez les filles – ne parviennent pas à terminer l'école primaire, notamment en raison des humiliations que leur infligent les enseignants. La pauvreté des intouchables va en s'aggravant, car les réformes agraires restent lettre morte. Une étude de Navsarjan a montré ainsi que les dalits devraient être légalement propriétaires de 2428 hectares de terres dans 250 villages du Gujarat. En réalité, ils ne possèdent physiquement aucun terrain.

Résistance pacifique

Malgré les quotas officiels, les intouchables sont les dernières personnes à entrer en ligne de compte pour l'attribution de postes dans la fonction publique. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: les dalits et les membres des castes inférieures totalisent ensemble 23 pour cent de la population indienne, mais ils occupent à peine 5 pour cent des postes de fonctionnaires. C'est l'inverse pour les castes supérieures qui accaparent 89 pour cent des emplois dans l'administration alors qu'elles représentent seulement un quart de la population.

Depuis l'introduction des quotas, qui n'égratignent guère les privilèges des hautes castes, de nombreux affrontements sanglants ont fait des centaines de victimes parmi les dalits. Dans toute l'Inde, les intouchables qui se permettent de résister à la discrimination subissent les pires brutalités. Ces mesures de représailles visent surtout les femmes. Martin Macwan est cependant persuadé que la lutte des dalits doit rester pacifique en dépit des violences

endurées. Ce principe de résistance non violente imprègne toute l'action de son ONG. Günther Bächler, chef de la section Prévention et transformation des conflits à la DDC, est lui aussi convaincu que cette approche est la bonne: «Pour combattre la pauvreté, il faut nous attaquer à la discrimination par des moyens pacifiques.»



Elizabeth Herbert / Still Pictures

Apprendre un métier

Navsarjan a un champ d'activité très vaste, qui va de la formation d'adultes jusqu'à l'organisation de marches de libération. Avec l'appui de la DDC, cette ONG gère un centre de formation professionnelle pour des jeunes adultes des deux sexes, le Dalit Shakti Kendra, basé à Sanand, près d'Ahmedabad. «Sans une formation appropriée, les dalits et les membres des castes inférieures n'ont aucune chance sur le marché de l'emploi. Si nous voulons changer cette société, nous ne pouvons pas nous limiter à un travail de conscientisation; nous devons aussi offrir aux gens de vraies perspectives économiques», observe M. Macwan. Il y a 20 ans que cet activiste défend la cause des catégories défavorisées, un engagement qui lui a déjà valu plusieurs prix internationaux. Depuis la création du Dalit Shakti Kendra il y a quatre ans, les programmes sont suivis chaque année par un millier de jeunes. Les participants ont le choix entre dix sections menant à des métiers très divers. Ils peuvent par exemple se former au design textile, à la fabrication de meubles ou à la mécanique, apprendre à conduire un véhicule ou encore s'initier à l'informatique. ■

(De l'allemand)

Lutte contre la discrimination

L'Inde est l'un des pays prioritaires de la coopération suisse au développement. Engagée depuis 1961 dans ce pays multi-ethnique, la DDC concentre ses activités sur la région semi-aride du Deccan central (Karnataka, Andhra Pradesh, Maharashtra) ainsi que sur le Rajasthan et le Gujarat. Ses programmes visent notamment à soutenir la société civile dans sa lutte contre la discrimination. Pour ce faire, la DDC apporte une aide à des organisations qui défendent les droits de l'homme et elle contribue au processus de décentralisation en cours depuis quelques années dans certains États indiens.



Franck Foville / Agence Vu

Une rumeur dévastatrice

Un événement survenu au Kosovo montre à quel point il est difficile d'assurer l'authenticité des informations provenant de régions en crise. C'est pourquoi la DDC continue de soutenir la formation des journalistes kosovars.



Mladen Antonov / EPA / Keystone

«Radio Kosova» et «Blue Sky»

En soutenant deux stations de radio publiques, «Blue Sky» et «Radio Kosova», la DDC entend contribuer au développement d'une société pluraliste au Kosovo. Ces émetteurs font partie de la Radio-Télévision du Kosovo (RTK). L'aide suisse comprend la formation des collaborateurs de la RTK. Les cours sont consacrés aussi bien au travail pratique qu'à la théorie journalistique. Au cours de la cinquième phase du projet, les deux radios atteindront un stade de développement dans lequel elles pourront s'autofinancer. Elles n'auront alors plus besoin de l'aide de la DDC. Pour y parvenir, il reste à organiser plusieurs formations, notamment sur la programmation, l'animation, la gestion et l'assurance de qualité.

(mr) Au milieu du mois de mars dernier, de graves débordements ont secoué la ville de Mitrovica, au Kosovo. Des émeutes ont éclaté après la diffusion d'une fausse information concernant la mort de trois garçons albanais. Selon les médias kosovars, ces enfants s'étaient noyés dans la rivière en essayant d'échapper à un groupe de Serbes qui les poursuivaient avec des chiens. «Sans les reportages imprudents et sensationnalistes qui ont été diffusés les 16 et 17 mars, ces événements n'auraient probablement pas atteint l'intensité et le degré de brutalité dont nous avons été témoins. Peut-être même qu'ils ne se seraient pas produits du tout», constate un rapport de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Ce document pointe du doigt en particulier la Radio-Télévision du Kosovo (RTK), car celle-ci jouit quasiment d'un statut de chaîne publique. Créée et financée grâce à des fonds internationaux, la RTK reçoit notamment depuis 1999 une aide de la DDC. Après avoir contribué à la mise en place de l'émetteur, la Suisse soutient son infrastructure et la formation du personnel.

Poursuite du dialogue

Les événements de mars dernier ne doivent pas conduire la Suisse à suspendre purement et simplement son aide à la RTK, remarque Simon Junker, chargé de programme de la DDC pour le Kosovo. «Il faut que notre bureau de coopération à Pristina poursuive le dialogue avec la direction de la chaîne et l'incite à examiner de manière critique le rôle joué dans ce contexte par ses stations de radio.» La phase actuelle du projet, qui prendra fin en mars 2005, met d'ailleurs l'accent sur la formation et le perfectionnement des cadres et des journalistes. Un mandat dans ce sens a pu être confié à Swissinfo. «Nous n'avons pas attendu les événements de mars pour accorder une attention particulière à l'éthique et aux pratiques journalistiques», souligne M. Junker. Considérant qu'ils avaient rempli leur mission, beaucoup de donateurs internationaux avaient cessé de soutenir la RTK en 2003 déjà. Le rapport de l'OSCE constate maintenant que ce retrait était prématuré. ■

(De l'allemand)

La Suisse sous la loupe

(grg) En tant que membre du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, la Suisse soumet périodiquement ses efforts de coopération à un «examen par les pairs» (*peer review*). Celui-ci est confié à deux autres États membres du CAD. Le dernier examen remontant à l'an 2000, le prochain est prévu pour bientôt. Dans un premier temps, la Suisse rédige pour la fin de l'année un rapport à l'intention du CAD, dans lequel elle présente le détail de ses activités. Elle y explique en particulier son positionnement sur les stratégies et les objectifs adoptés par la communauté internationale. En février et mars 2005, des experts de Norvège, de Nouvelle-Zélande et du CAD passeront au crible l'ensemble de la coopération suisse au développement. Ils étudieront d'une part les activités concrètes sur le terrain, évaluant à cet effet les projets et les programmes menés en Bosnie-Herzégovine et au Viêt-nam. D'autre part, les experts s'intéres-

seront à la centrale à Berne : leur examen portera sur l'orientation stratégique, sur la coopération multilatérale ainsi que sur les structures et le fonctionnement administratifs de la coopération suisse au développement et de la coopération avec les pays de l'Est. Présentés sous forme de constats et de recommandations, les résultats de l'évaluation sont attendus pour juin 2005. Ce rapport sera publié et la Suisse prendra position sur son contenu. L'examen par les pairs constitue un processus d'apprentissage qui doit profiter non seulement à la Suisse mais également à d'autres pays donateurs.

Bureaux de coopération en ligne

(bf) Le portail Internet de la DDC (www.ddc.admin.ch) doit surtout servir de plate-forme d'information et de communication. Et si cette règle vaut pour la centrale à Berne, elle s'applique également aux bureaux de coopération. Dans les pays prioritaires de la DDC, Internet joue

en effet également un rôle central pour la communication avec la population, les autorités locales, les organisations non gouvernementales (ONG) et les partenaires locaux. Pour simplifier la tâche de ses bureaux de coopération, la DDC a créé une structure modèle qui se base sur le même système que le site de la centrale. En cliquant sur «Autres sites de la DDC» (colonne de gauche sur la page d'accueil de www.ddc.admin.ch), on pourra accéder d'ici la fin de l'année à quelque 40 bureaux de coopération, de la Bolivie à l'Ukraine, en passant par le Népal et la Tanzanie. En ouvrant ces différents sites, la DDC entend exploiter au mieux les possibilités qu'offre Internet en tant que moyen moderne d'information et de communication, tout en veillant à donner une présentation uniforme de ses différentes activités. La gestion et le soutien techniques sont assurés en Suisse, mais le contenu des pages est défini par les collaborateurs sur le terrain. Les sites Internet des bu-



reaux ne présenteront pas uniquement des programmes et des projets de coopération ou des adresses de contact, mais ils pourront également contenir des informations locales.

Au fait, qu'est-ce que la coordination des donateurs?

(bf) La coordination des donateurs est une question qui préoccupe depuis longtemps la coopération au développement. Lorsque le besoin s'en fait sentir, on s'efforce de coordonner l'action des donateurs bilatéraux et multilatéraux. Les principaux acteurs de la coopération se réunissent alors pour aboutir à des ententes rationnelles. Cela s'organise généralement à l'échelle du pays bénéficiaire, par exemple sous l'égide de la Banque mondiale, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ou d'autres instances coordinatrices. Mais les expériences réalisées ces dernières années ont montré qu'il ne suffit pas de coordonner les programmes nationaux ou l'aide à un secteur particulier comme la formation professionnelle, les écoles ou le système de santé. Pour renforcer l'efficacité de la coopération, il convient également de simplifier et d'adapter les approches du développement, les processus de réalisation et les contraintes administratives. Une harmonisation des stratégies et des procédés est indispensable si l'on veut aboutir à de meilleurs résultats. C'est pourquoi plusieurs conférences internationales (notamment celles de Monterrey et de Rome) ont donné une acception plus large à la coordination des donateurs. Celle-ci est désormais inséparable de notions telles que

l'harmonisation des donateurs, l'alignement ou la simplification. Une nouvelle conférence («Rome II») examinera en 2005 les progrès accomplis entre-temps.



Cordula Kropfle / agenda

La coopération en

Des lois, des coutumes et des femmes

Les droits de la femme sont souvent bafoués au nom de lois « islamiques ». Celles-ci se basent sur des interprétations très diverses du Coran et elles sont intimement liées aux traditions locales. Le réseau international Femmes sous lois musulmanes (WLUML) a comparé les systèmes qui influencent la vie des femmes dans une vingtaine de pays. Il a publié un manuel dévoilant la dynamique compliquée des normes légales, religieuses et coutumières. On y apprend par exemple que la polygamie est interdite en Tunisie, soumise à une décision judiciaire à Singapour et autorisée jusqu'à quatre femmes au Nigeria. L'âge légal du mariage pour les filles est de 16 ans en Égypte, 15 ans aux Philippines, 10 ans au Soudan, tandis que la Malaisie ne fixe pas d'âge limite. Dans les pays où des lois protègent les droits de la femme, il est fréquent de voir se perpétuer, souvent en toute impunité, des pratiques telles que la répudiation unilatérale par le mari, le mariage précoce ou la polygamie. WLUML : « *Knowing our rights – Women, family, laws and customs in the muslim world* », Londres, 2003. Internet : www.wluml.org



Afghanistan

Depuis le 11 septembre 2001, les stéréotypes fusent: aux islamistes qui l'accusent d'impérialisme ou de décadence, l'Occident répond que l'islam est une religion intolérante, voire rétrograde. La coopération internationale se demande comment surmonter les obstacles culturels et les malentendus, pour éviter qu'ils ne compromettent ses efforts de développement. De Jane-Lise Schneeberger.

En mars 2001, Zafran Bibi se rend au commissariat de son village, dans le nord-ouest du Pakistan. Enceinte de quelques semaines, elle dénonce son beau-frère qui l'a violée alors que son mari est en prison. Hélas, elle ne peut pas produire quatre témoins de sexe masculin, comme l'exige la loi. Non seulement le violeur est acquitté, mais la jeune femme est arrêtée et reconnue coupable d'adultère car sa grossesse constitue la preuve qu'elle a eu des relations sexuelles hors mariage. Elle sera condamnée à mort par lapidation. Un jugement cassé plus tard par la cour d'appel. Ce cas est loin d'être isolé. Au Pakistan, 88 pour cent des femmes emprisonnées sont accusées d'infraction à la loi islamique sur la fornication, en vi-

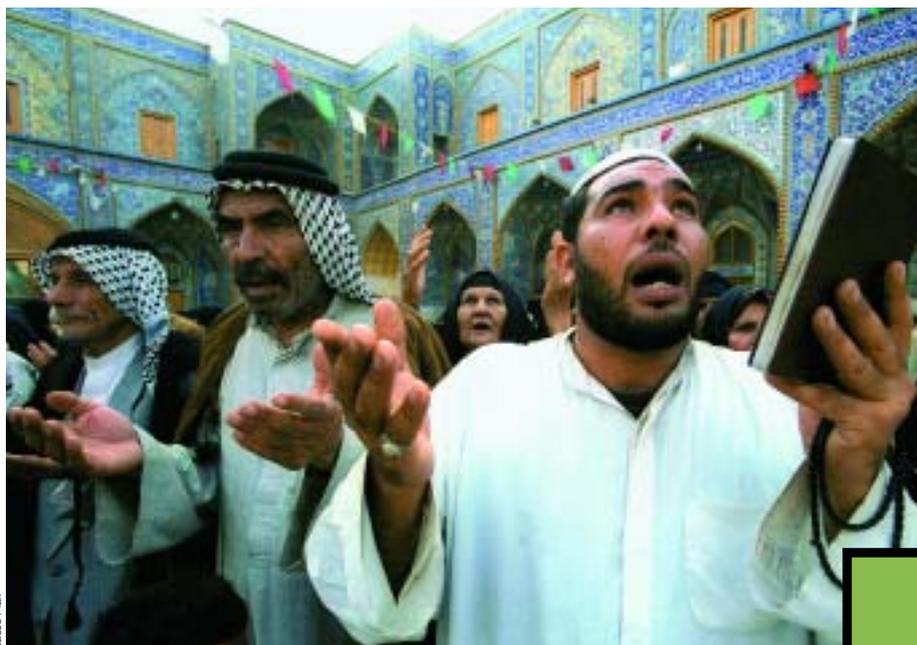
gueur depuis 1979. Mais les discriminations et la violence contre les femmes ne sont pas dues qu'au droit religieux, elles sont le fruit d'un système comprenant également des lois laïques, des codes tribaux, des traditions ancestrales et des interprétations parfois erronées du Coran. Ainsi, une norme communément admise veut que les filles soient retirées de l'école à douze ans, voire pas scolarisées du tout. « Les gens pensent de bonne foi que l'éducation des filles est anti-religieuse. C'est absolument faux. Le Prophète Mahomet encourage l'acquisition du savoir, sans faire de distinction entre garçons et filles », remarque Fatima Kassim, du bureau de coopération de la DDC à Islamabad.

terre d'islam

La DDC réalise au Pakistan de nombreux projets visant à améliorer la condition de la femme et son accès à l'éducation. Parallèlement, elle discute de ces questions avec le pouvoir central et avec le gouvernement islamique au pouvoir dans la province de la frontière nord-ouest. « Nous faisons un travail de sensibilisation à différents niveaux, afin de favoriser un processus de changement », observe Jean-Marc Clavel, chargé de programme. « Il n'est pas acceptable que l'on justifie des discriminations au nom de pratiques culturelles différentes. Le Pakistan a signé des conventions internationales sur les droits de l'homme, qui doivent être respectées. »

Recommandations aux expatriés

Au Pakistan, comme dans d'autres pays musulmans, certains interlocuteurs restent sourds à ces arguments. Beaucoup d'islamistes rejettent les droits de l'homme, de même que la démocratie. Pour eux, ces notions ont été inventées par l'Occident et ne s'appliquent pas aux sociétés musulmanes. Avec la montée en puissance de l'islam po-



Irak

poids aux leaders religieux dans la planification de leurs actions : « Il est inutile de consulter l'imam local sur un projet d'assainissement ou d'élevage de moutons », remarque Toni Linder, coordinateur d'un groupe de travail sur l'islam à la DDC. Ce groupe a formulé des recommandations à l'intention des coopérants. Il les rend attentifs à l'extrême diversité de l'islam, qui est vécu de façon très différente d'un pays à l'autre. Les coopérants doivent en outre bien percevoir la complexité de chaque contexte. Il n'est pas rare que l'islam soit invoqué pour justifier des pratiques qui n'ont rien de religieux. C'est le cas des mutilations sexuelles féminines et des crimes d'honneur.

Même clientèle

Le groupe de travail a également abordé la délicate question des relations avec les partis ou groupes islamistes qui recourent à l'action armée, comme le Hezbollah au Liban ou le Hamas en Palestine. Annick Tonti, responsable de la section Proche-Orient et Afrique du Nord, résume la position de la DDC : « Par principe, nous ne travaillons pas avec des mouvements religieux, de quelque confession soient-ils. Mais il nous arrive d'être confrontés à eux dans notre travail quotidien. Dans ce genre de situation, nous sommes ouverts au dialogue. Et il est possible de trouver des terrains d'entente. » Les contacts, directs ou indirects, ne sont pas rares, car les mouvements islamistes offrent généralement un soutien social aux couches défavorisées de la population, qui

Un milliard de fidèles

Né au 7^e siècle dans la péninsule Arabique, l'islam est pratiqué aujourd'hui par plus d'un milliard de personnes, réparties sur les cinq continents. La plus grande partie de cette *umma* (la communauté des croyants, selon le Coran) vit au Proche-Orient, en Asie et en Afrique. L'Indonésie est le plus grand pays musulman, avec 174 millions de fidèles. On estime à 30 millions le nombre d'émigrés musulmans en Europe occidentale. L'Organisation de la conférence islamique (OCI) regroupe 57 États, qui présentent une grande diversité au niveau des législations et des régimes politiques. Une dizaine seulement appliquent intégralement ou partiellement la charia, la loi religieuse.



Tadjikistan

litique, la confrontation des deux systèmes de valeurs est plus virulente que jamais. Elle se répercute sur la coopération internationale et l'aide humanitaire, dont le personnel est pris pour cible en Irak, en Tchétchénie ou en Afghanistan. Depuis les attentats du 11 septembre 2001, les barrières culturelles préoccupent les acteurs de l'aide internationale. Certains pensent que l'islam est un obstacle au développement. « Il l'est lorsque des régimes anti-démocratiques, des partis populistes opportunistes ou des groupes politico-religieux d'extrême droite s'en servent pour prendre le pouvoir ou y rester », répondent des chercheuses féministes. Parfois, les bailleurs de fonds accordent trop de



Prado / AFP

Ouzbékistan

Le capitalisme allié à la charia

À l'issue d'une guerre entre plusieurs ethnies dans le nord du Mali, l'aide au développement a participé à la reconstruction économique. Dans le cadre d'un projet financé par l'Allemagne et mis en œuvre par l'organisation française Fides, une banque islamique de microfinance a été créée à Léré, en collaboration avec les commerçants et les imams locaux. Ces derniers servent de médiateurs et attestent la conformité des contrats avec le Coran. Le concept repose sur l'association de principes bancaires capitalistes avec les normes islamiques, qui imposent un partage des risques entre le prêteur et l'emprunteur. La voie choisie a rendu la banque accessible à l'ensemble de la population dans une région de 2 millions d'habitants, jusque-là dépourvue de tout service financier. L'islam est commun à toutes les ethnies. Mais certains groupes, plus religieux que d'autres, n'auraient pas pu recourir aux services d'une banque construite sur le modèle occidental.

sont aussi les « clients » de la coopération. Ainsi, la Suisse fournit une aide humanitaire aux réfugiés palestiniens vivant dans les camps de Gaza, où le Hamas est très actif. Ce mouvement dispose d'un vaste réseau social en Palestine, dont il se sert pour recruter des militants et rallier des électeurs.

Charité et jihad

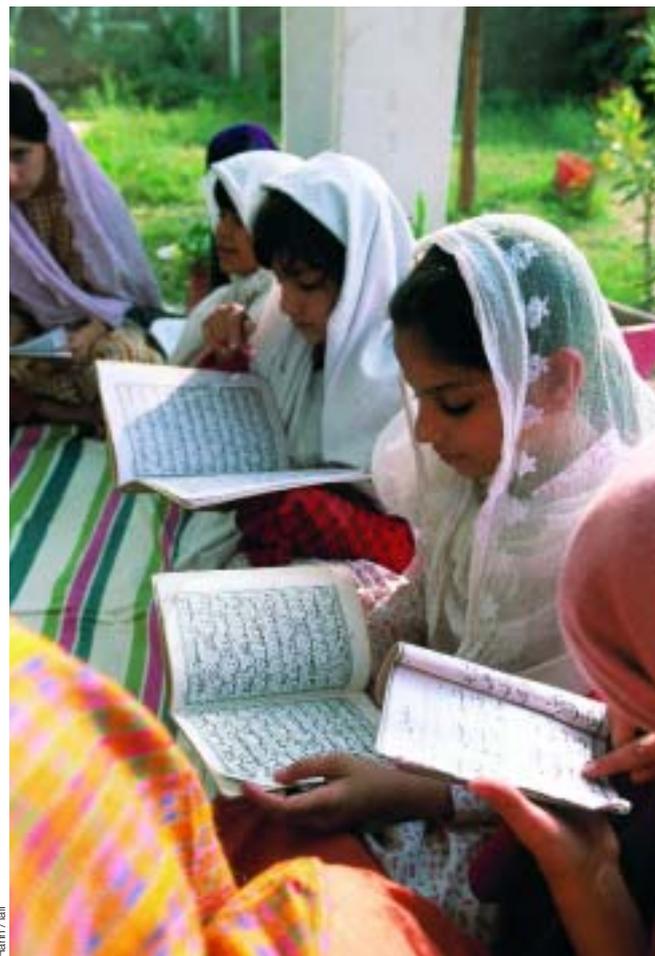
Si le combat politique des groupes islamistes s'accompagne d'une aide aux déshérités, c'est que la bienfaisance est un devoir pour tout musulman. La *zakat*, ou aumône, est le cinquième pilier de l'islam. Cette tradition caritative a donné naissance dans les années 80 à de nombreuses organisations humanitaires internationales, financées surtout par les pays du Golfe. Ces organisations islamiques sont apparues pour la première fois en Afghanistan, durant l'occupation soviétique, avant de se déployer dans les pays issus de l'URSS et de l'ex-Yougoslavie. Elles allient l'action humanitaire à un jihad politico-religieux, s'efforçant de mobiliser les populations musulmanes et de recruter des partisans dans le but de réislamiser la société.

Antoine Laham, qui a travaillé pour plusieurs agences humanitaires internationales, les a côtoyées en Bosnie, en Irak et au Kosovo: « Sur le terrain, le courant passe mal entre les acteurs occidentaux et leurs confrères islamiques, qui distribuent d'une main de l'aide alimentaire, de l'autre le Coran. Depuis le 11 septembre, le dialogue est pratiquement rompu. On s'ignore mutuellement. »

En Asie centrale, ces organisations, exportatrices d'un islam conservateur, ont contribué au réveil religieux et à l'expansion de l'islamisme. Au Tadjikistan et en Ouzbékistan, pays à majorité musul-

mane, des milliers d'écoles coraniques et de mosquées ont été construites grâce à des fonds essentiellement saoudiens. Dans un environnement aussi fortement islamisé, la dimension religieuse influe sur les activités de la DDC, constate Derek Müller, chargé de programme. Cependant, elle n'en constitue pas un axe prioritaire: « Le problème de l'Asie centrale n'est pas l'islam, mais le fossé croissant entre riches et pauvres, la mauvaise gouvernance, la corruption... C'est tout cela qui peut pousser la population vers le fondamentalisme ou vers l'opposition islamiste, et non pas la volonté de rétablir le califat. Pourtant, les régimes autoritaires de la région invoquent la lutte internationale contre le terrorisme pour justifier la répression de cette opposition. » ■

Pakistan



Hahn / AFP

Des peuples et des symboles

Habituellement, les peuples se forgent des symboles pour articuler leur réalité. En certaines occasions toutefois, la réalité elle-même se charge de créer les symboles. C'est ce que montre l'histoire d'Isabella Arriola, une jeune femme appartenant à l'ethnie des Garífunas, établis sur la côte caraïbe de l'Amérique centrale. En octobre 1998, cette institutrice et sa famille se sont enfermées dans leur maison à Barra del Aguán, au Honduras, pour échapper au cyclone Mitch. Mais ils ont été emportés par la rivière en crue. Après avoir englouti ses trois enfants et son mari, les flots ont rejeté Isabella 50 kilomètres plus loin, en pleine mer. La rescapée a flotté pendant six jours, agrippée à des débris de planches, se nourrissant de noix de coco qu'elle ouvrait avec les dents, priant pour que les requins ne la découvrent pas. Elle désirait des ailes pour retourner à terre, souffrait d'hallucinations et s'endormait par moments. Ses idées se perdaient dans l'immensité brutale de cet océan de solitude.

Près d'une semaine plus tard, une frégate anglaise l'a sauvée. Les marins, expérimentés, ont eu de la peine à croire à son histoire, surtout quand Isabella leur a dit que cela lui arrivait pour la deuxième fois. En 1974, en effet, la furie du cyclone Fifi l'avait rejetée à 35 kilomètres de la côte, où elle avait déjà été sauvée par un bateau. Seulement, l'expérience de 1998 a été plus traumatisante : lorsque l'hélicoptère du HMS *Sheffield* a repéré la naufragée, il a lancé des fusées éclairantes pour signaler sa position ; se croyant attaquée par des bateaux de guerre, comme elle en avait vu à la télévision, Isabella a plongé sous l'eau, pour éviter d'être localisée. Finalement, elle a survécu à ce cyclone qui a fait quelque 8000 victimes. On l'a transportée dans un hôpital d'ur-

gence à Trujillo, la petite ville portuaire où avait été fusillé le flibustier nord-américain William Walker en 1860, capturé après s'être réfugié sur une autre frégate anglaise. Par la suite, Isabella Arriola est partie vivre chez des parents à New York.

Cette fantastique aventure humaine peut susciter beaucoup de métaphores. Mais la seule qui me vient à l'esprit consiste en une comparaison historique et sociale. L'Amérique centrale – un nom de genre féminin – a connu une destinée similaire à celle d'Isabella. Après leur indépendance en 1821, les cinq pays qui la composent ont poursuivi durant près de deux siècles le rêve de vivre en démocratie. Mais la volonté cyclonique de certains hommes les en a empêchés. Au 19^e siècle, les États de l'isthme centraméricain ont subi 300 révolutions et 12 dictatures, dont une qui a duré 20 ans. En tout, ils auront rédigé quelque 60 constitutions et pas moins de 150 chefs d'État les auront gouvernés. On pourrait penser qu'une région ayant vécu tant de bouleversements était destinée à succomber, à disparaître. Or ses peuples ont fait preuve d'une immense volonté de survivre. Et aujourd'hui, ils sont sur le point de connaître le monde meilleur auquel ils ont tant aspiré.

À titre de comparaison, l'Amérique centrale est plus vaste que les Pays-Bas et la Belgique réunis. Elle comprend aujourd'hui six pays, si l'on inclut le Panamá. Ce territoire s'étend sur plus de 500 000 kilomètres carrés. Il compte 40 millions d'habitants, deux océans, huit villes principales, 25 quotidiens, 2000 stations de radio, 30 volcans, 40 partis politiques, 50 lacs, peut-être 80 universités et centres technologiques, des milliers de professeurs et d'intellectuels...

Entre 1970 et 1990, on a misé sur la révolution de gauche et les guérillas, mais cela n'a engendré que des désillusions. Entre 1990 et 2004, les gouvernants ont appliqué le néolibéralisme, pour ne récolter, là encore, que des déceptions : si la démocratie électorale existe bel et bien, les indices de pauvreté ne baissent pas. Selon une récente étude du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), une bonne partie de la population serait prête à accepter des gouvernements autoritaires, si ceux-ci lui permettaient d'échapper à la pauvreté. À nouveau, c'est la volonté de survivre qui l'emporte. L'Amérique centrale est disposée à recommencer, encore et toujours.

Telle est la condition humaine. Les peuples ne se suicident jamais, bien qu'ils puissent sombrer dans la dépression. L'exemple d'Isabella Arriola est un symbole intéressant, qui aide à comprendre notre réalité. ■

(De l'espagnol)



Julio Escoto n'est pas seulement un auteur et un journaliste reconnu au Honduras, il appartient également à l'élite intellectuelle de son pays. Cet homme de 60 ans a déjà reçu plusieurs prix internationaux pour une œuvre dans laquelle il se distingue par son identification au Honduras et aux valeurs de ce pays. Ses ouvrages les plus connus sont *Los Guerreros de Hibueras*, *El Árbol de los Pañuelos* et *Rey del albor Madrugada*.



Michael Kottmeier / agenda

Recherche joueur de

En 20 ans, les cultures du Sud ont gagné le cœur du public suisse. Elles doivent une part de cette popularité au travail de Culture et Développement. Ce service, créé en 1985 par des œuvres d'entraide et cofinancé par la DDC, se consacre à la promotion des artistes d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie installés en Suisse. De Jane-Lise Schneeberger.



CULTURE

Une vaste collection de cassettes audio, une centaine de vidéos et plus de 300 CD sont rangés sur deux étagères métalliques. Coupures de journaux, dossiers de présentation et programmes culturels remplissent les armoires. Les locaux de Culture et Développement (C&D), à deux pas de la gare de Berne, abritent d'abondantes archives, qui sont mises gratuitement à la disposi-

tion des milieux intéressés. On y trouve des informations sur quelque 400 artistes du Sud. Certains vivent actuellement en Suisse, d'autres y ont séjourné par le passé. Le bureau de C&D a pour tâche de favoriser l'intégration de ces artistes dans le paysage culturel suisse et de promouvoir le dialogue inter-culturel. Il consacre environ 90 pour cent de ses activités aux musi-

ciens et aux chanteurs, qui forment la catégorie la plus nombreuse.

Scènes du Sud en plein essor

Jusque vers le milieu des années 80, la coopération au développement ne soutenait guère les cultures du Sud. Un manifeste, publié en 1984 par le journaliste alémanique Al Imfeld, demandait

une implication accrue dans ce domaine. Cela a incité six œuvres d'entraide à créer un bureau culturel commun. « Leur but était de faire découvrir aux Suisses les richesses culturelles des pays dans lesquels elles réalisaient des projets de développement. Elles ont commencé par faire venir des artistes de ces régions. Peu à peu, l'intérêt s'est porté sur les artistes établis en Suisse, encore peu

buzuq désespérément



nombreux à l'époque», explique Dagmar Kopše, codirectrice de C&D.

L'année 1992 marque le début de la collaboration avec la DDC. Celle-ci a décidé de fournir un appui substantiel aux activités du bureau ainsi qu'au Fonds culturel Sud, qui permet à C&D de financer des manifestations locales et régionales. Dans la seconde moitié des années 90, les concerts et autres événements dédiés au Sud se sont multipliés dans toute la Suisse. Devant la diversification rapide de l'offre, C&D a pris l'initiative de mettre en réseau les artistes, les organisateurs de manifestations et les institutions de promotion. Le bureau a développé un site Internet (www.coordinarte.ch) qui facilite les échanges entre ces acteurs. Son secrétariat, géré initialement par une seule personne à 25 pour cent, s'est progressivement étoffé. Et aujourd'hui, quatre collaborateurs se partagent 2,5 postes.

Activités multiples

Cette équipe déploie des activités de conseil, de documentation et d'agence artistique. Elle répond à toutes sortes de requêtes: des journalistes font appel à ses archives; des écoles ont besoin de matériel pour mettre sur pied un projet interculturel; des paroisses ou des communes demandent conseil pour la préparation d'un événement; les artistes s'informent sur les possibilités de financement; ils cherchent les coordonnées de galeries, théâtres, clubs musicaux, etc. Le secrétariat de C&D joue un rôle d'agence pour les musiciens, chanteurs, danseurs, mimes et conteurs. Une fois par an, il envoie à tous les organisateurs de manifestations une liste de 50 artistes avec lesquels il a choisi de collaborer. «Nous faisons une sélection relativement sévère. Ce ne serait pas rendre service aux cultures du Sud que de proposer des productions de mauvaise

qualité», souligne Dagmar Kopše. À l'occasion de son 20^e anniversaire, C&D vient de publier un ouvrage sur la musique et la danse du Sud en Suisse. *Soukous, kathak et bachata* (Éditions d'En Bas) reflète en grande partie ses expériences et ses rencontres.

Littérature et arts visuels

En 1998, C&D avait coédité avec la Déclaration de Berne un recueil de la littérature suisse en langues étrangères. Paru en allemand seulement, *Küsse und eilige Rosen* (Des baisers et des roses pressées) présentait 30 auteurs venus du Sud, mais également d'Europe de l'Est. Cette incursion à l'Est reste une exception dans les activités de C&D, dont le mandat ne couvre pas les pays européens. Explication de Dagmar Kopše: «Notre bureau est un enfant des années 80. À cette époque, les œuvres d'entraide ne travaillaient pas en Europe de l'Est.»

Après la publication de son anthologie, C&D a réalisé un projet promotionnel en faveur des peintres, sculpteurs et photographes: les travaux de 13 créateurs du Sud ont été présentés en 1999 à la Kunsthalle de Berne. «Nous avons tenu à organiser cette exposition dans un lieu prestigieux, afin de faire connaître des artistes encore largement marginalisés. En Suisse, le marché des arts plastiques est restreint et plutôt hermétique», remarque M^{me} Kopše.

Authenticité ou métissage

La condition de migrant crée des difficultés particulières pour certains artistes. Dans le domaine musical, la recherche de partenaires, par exemple, peut s'avérer problématique, en particulier lorsque le musicien veut préserver l'authenticité de son répertoire. Le chanteur kurde Miço Kendeş a vainement cherché en Suisse un excellent joueur de bu-

zuq, luth traditionnel du Moyen-Orient. Pour accompagner ses récits chantés d'épopées et de légendes, il doit faire venir des musiciens de Paris, de Londres, voire de Syrie. Le groupe de musique cubaine Ambos Mundos, fondé en 1995, a été confronté au même problème. Au début, trois

que les sonorités de la kora et de la harpe celtique.

Patrimoine préservé par les exilés

Si nombre d'artistes se sont établis en Suisse par amour, d'autres ont quitté leur pays pour des raisons politiques. C'est le cas no-

lage d'enfants Pestalozzi à Trogen, Loten a repris son dranyen, et il s'accompagne de ce luth tibétain pour faire connaître à travers le monde les chants traditionnels de son pays. En Afghanistan, 25 années de guerre ont contraint la culture à s'exiler. Cinq musiciens afghans ont constitué à Genève



Dries Manchoube (8)



Plaque tournante

Le réseau culturel www.coordinate.ch, créé par C&D en 1998, s'adresse surtout aux organisateurs de manifestations, aux médias et aux sponsors. Mais son site Internet est accessible à tout un chacun. Il propose une foule de renseignements sur les artistes du Sud résidant en Suisse. Un agenda, régulièrement mis à jour, recense les manifestations, expositions, festivals et autres projets qui font connaître les cultures du Sud en Suisse. Le site contient en outre un guide des principales institutions de promotion publiques et privées. www.coordinate.ch

de ses membres venaient régulièrement de La Havane. Par la suite, le groupe a trouvé en Suisse des musiciens cubains de talent. D'autres artistes ont opté d'emblée pour le métissage musical, comme le duo Ramos-Schneider, une harpiste argentine et un guitariste allemand basés à Zoug. De leur côté, le Gambien Basuru Jobarteh et la Suisse Rebekka Jobarteh-Ott ont uni leurs destinées en même temps

tamment des Congolais: la plupart d'entre eux ont fui la dictature de Mobutu, d'autres sont venus plus tard pour échapper à la guerre civile. Un mouvement inverse s'enclenche lorsque la situation politique s'améliore. Depuis l'abolition de l'apartheid, par exemple, pratiquement tous les artistes sud-africains ont regagné leur pays. Pour d'autres réfugiés, comme le chanteur tibétain Loten, l'exil semble interminable. Après avoir été instituteur au vil-

l'Ensemble Kaboul, qui jouit d'une renommée internationale. Ce groupe instrumental a contribué à préserver le patrimoine traditionnel alors que les talibans avaient interdit toute forme de divertissement à l'intérieur du pays. ■



Les Balkans à Soleure

(bf) Depuis trois ans, les Journées de Soleure présentent, sous le titre « Invitation », l'actualité cinématographique d'un pays hôte. À l'occasion de son quarantième anniversaire, qui sera célébré du 24 au 30 janvier, la manifestation adressera cette invitation à divers pays des Balkans : Croatie, Bosnie-Herzégovine, Serbie-Monténégro et Kosovo. Des contributions aussi surprenantes que passionnantes dans divers genres (documentaires, cinéma expérimental, longs métrages, etc.) donneront un aperçu de la richesse cinématographique des Balkans, tout en essayant de remettre en question les idées reçues sur ces pays. Dix ans après la fin de la guerre, il s'agit de projeter des films qui luttent contre l'oubli, et d'autres qui se sont efforcés d'analyser le conflit pendant qu'il se déroulait. « Invitation Balkans » aux 40^{es} Journées de Soleure, du 24 au 30 janvier. Pour de plus amples informations : www.solothurnefilmstage.ch

Cohabitation à Genève

(dg) Depuis quelques années, la police genevoise collabore avec les représentants de différentes communautés de migrants dans le cadre d'un projet unique en son genre tant sur le plan suisse qu'international. Il s'agit de créer le dialogue nécessaire à la cohabitation des indigènes et des étrangers. Le film intitulé *Pas les flics, pas les noirs, pas les blancs* permet de rencontrer Alain, initiateur de ce projet. Sur la base de ses expériences, Alain est favorable à la recherche de solutions grâce à la médiation interculturelle, car la répression s'avère généralement inefficace. S'il est montré séquence par séquence, ce film peut être utilisé également dans l'enseignement des langues étrangères. *Ursula Meier* : « Pas les flics, pas les noirs, pas les blancs », Suisse 2002.



Documentaire, DVD, 72 minutes, VO française, sous-titres allemand/anglais/espagnol, dès 16 ans. Distribution/vente : Éducation et Développement, tél. 021 612 00 81, info@lausanne.globaleducation.ch. Prix : 55 francs pour écoles et bibliothèques scolaires, 75 francs pour médiathèques (droits de distribution inclus) ou projections publiques (sans but lucratif). Informations supplémentaires et fiche pédagogique : Films pour un seul monde, www.filmeinewelt.ch

Formation postgrade

Formation et perfectionnement L'EPFZ propose jusqu'en juillet 2005 plusieurs cours de préparation au diplôme postgrade pour les pays en développement (NADEL):
 30.3 – 1.4 Séminaire d'approfondissement pour la formation postgrade en coopération au développement
 4.4 – 8.4 Introduction à la planification de projets et de programmes
 9.5 – 13.5 Potentiels et limites de la coopération au développement dans la promotion de la bonne gouvernance et de la décentralisation
 17.5 – 20.5 Corruption et contrôle de la corruption dans les pays en développement
 23.5 – 27.5 Le suivi dans la gestion des projets et des programmes de la coopération au développement
 6.6 – 10.6 Examen préalable succinct dans le choix des partenaires pour l'aide par projet
 21.6 – 24.6 Promotion du secteur privé
 27.6 – 1.7 Promouvoir des moyens d'existence durables : approches et pratiques (anglais) *Langue de travail : allemand. Délai d'inscription : un mois avant le début*

du cours. Informations et inscriptions : secrétariat du NADEL, Centre EPFZ VOB B 12, 8092 Zurich, tél. 01 632 42 40; www.nadel.ethz.ch, kramer@nadel.ethz.ch

Investissements responsables

(bf) La microfinance est une forme de crédit qui a fait ses preuves dans des pays en développement comme le Bangladesh, l'Équateur, le Pérou ou l'Ouganda. Désormais, ce système de petits crédits, souvent profitables, constitue également un instrument financier à la disposition des investisseurs privés suisses. S'ils souhaitent obtenir un « rendement social » en plus de la rentabilité financière, ces derniers peuvent s'engager dans le domaine du microcrédit. Des entités aussi diverses que la Banque alternative, la société hollandaise Andromeda Fund, le groupe Raiffeisen ou le Crédit Suisse ont participé à la création de la société anonyme responsAbility. Les « investissements sociaux » doivent jeter des passerelles entre marché financier et coopération au développement. La société responsAbility poursuit avec la DDC et le Secrétariat d'État à l'économie (seco) un dialogue technique sur la politique de développement et sur le financement de petites et moyennes entreprises dans les pays en développement. Elle a pour vocation d'associer le succès économique à une plus-value sociale. *Renseignements : responsAbility – Social Investment Services SA, Case postale 501, 8032 Zurich; www.responsAbility.ch*

Apprentissage global

(bf) Plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) suisses sont à l'œuvre dans le domaine de l'éducation. Elles encouragent les enseignants à étudier en classe les problèmes et les défis interna-

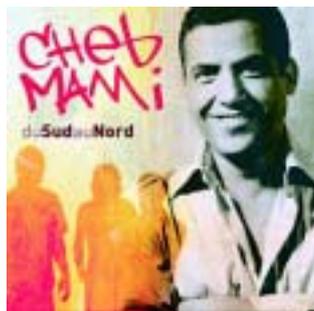
Service

tionaux, élaborant à cet effet des dossiers pédagogiques, des cours, des vidéos ou encore des jeux consacrés au savoir mondial. Les thèmes abordés comprennent les rencontres interculturelles, la migration et l'asile, les droits de l'homme, les droits de l'enfant, l'économie et l'écologie, ainsi que la coopération au développement. Pour aider les enseignants à s'y retrouver dans la quantité de matériel proposé, la fondation Éducation et Développement publie régulièrement une affiche présentant une sélection des offres. Les différents projets y sont regroupés par thème, par degré scolaire et par organisation. La liste des projets des ONG romandes à l'intention des écoles paraît semestriellement en français, celle des ONG allemandes est publiée une fois par année en allemand.

La dernière liste des projets des ONG à l'intention des écoles peut être téléchargée sur www.globaleducation.ch (rubrique «Réseau») ou commandée à l'adresse suivante :
Éducation et Développement,
Av. de Cour 1, 1007 Lausanne,
tél. 021 612 00 81

Duos avec le roi du raï

(er) Le dernier album de l'Algérien Cheb Mami a de quoi surprendre puisqu'il réunit douze duos, dont quatre inédits. On y retrouve le «roi du raï» notamment avec Ziggy Marley, Samira Saïd et Tonton David. C'est un voyage éclectique à travers le rap, les scratches du hip hop, les rythmes reggae, la variété rock



italienne et le groove asiatique, toujours associés bien entendu au «blues maghrébin». Des chansons engagées évoquent la génération perdue, les émigrants trahis, le déchirement entre nouvelle et ancienne patrie. Enfin, l'album offre des alliances vocales extraordinaires : ici, la voix de Cheb Mami, haut perchée et presque enfantine, rejoint celle de Zucchero, pleine et rauque, en un soupir langoureux ; plus loin, elle entretient un dialogue rêveur avec les accents mélancoliques de Susheela Raman. Enfin, c'est au son de la cornemuse que Cheb Mami retrouve Idir, son compatriote kabyle.

Cheb Mami : «Du Sud au Nord» (Virgin Music / EMI)

Échos du village «latino»

(er) Chaque année en juillet, le Paléo Festival de Nyon offre un programme musical extrêmement riche. Au point que les fans de world music ne peuvent plus se permettre de rater ce rendez-vous. Depuis 2003, le quartier «Village du monde», créé en collaboration avec la DDC, élargit encore l'horizon en présentant des rythmes et des mélodies d'autres continents. Cette année, le public a pu assister aux concerts de 18 musiciens renommés d'Amérique latine. On retrouvera leur production sur un album réunissant quelques instantanés musicaux sélectionnés avec soin. Les enregistrements d'Eliades Ochoa, légende du fameux Buena Vista Social Club, ou de Tania Libertad et Lucy Acevedo, les chanteuses péruviennes du groupe Música negra, ne font pas que rappeler aux visiteurs l'excellente ambiance qui régnait à Nyon. Ils font également partager ces moments magiques à ceux qui n'avaient pas fait le déplacement. Où que vous vous trouviez, la voix envoûtante de la jeune chanteuse mexico-canadienne Lhasa vous fera fris-



sonner tandis que le groupe mexicain Pantéon Rococó vous entraînera dans sa fête ska.

Divers artistes : «Paléo Festival Nyon 'Village du Monde 04' América Latina» (Paléo Festival Nyon / Disques Office)

La nonchalance du reggae

(er) Le reggae rassemble toujours. Depuis le début des années 70, ce style de musique nonchalante venu de la Jamaïque ne cesse d'envoûter une vaste communauté de fans à travers le monde entier. Le très dynamique label Putumayo est là pour le prouver : une superbe compilation de douze morceaux, tantôt doux et presque tristes, puis à nouveau enjoués, voire frivoles, propose un panorama de ce genre musical des Caraïbes à l'Afrique en passant par l'Europe. Des têtes d'affiche de renommée internationale, tels qu'Apache Indian, Majek Fashek, Gwana Diffusion et Alpha Blondy, côtoient d'autres grands noms moins connus chez nous. Quant au contenu musical, il est aussi varié que le reggae : partitions classiques aux rythmes syncopés, déferlement de cuivres, voix et chœurs au charme évocateur, solos de flûte et de guitare à la mélodie subtile, sans oublier les paroles revendicatrices. On y reconnaîtra aussi la mélancolie de la morna du Cap-Vert, les filigranes des tonalités arabes ou encore les sons typiques du bhangra indien. Cet album est un résumé fascinant du reggae d'aujourd'hui.
Divers artistes : «World Reggae» (Putumayo / Disques Office)

Livres et brochures

Le Coran contre les mollahs

(jls) Quand les conservateurs iraniens ont appris l'attribution du prix Nobel de la paix à leur compatriote Shirin Ebadi en 2003, ils ont crié à l'infamie et vilipendé une distinction qui récompense «des personnes travaillant contre les principes islamiques». Cette juriste de 57 ans, qui défend les droits des femmes et des enfants en Iran, est pourtant une musulmane convaincue. Elle se bat contre les mollahs avec leur propre arme, le Coran, afin de démontrer que nombre de lois ne sont pas justifiées par l'islam. Dans un livre intitulé *L'Iran des réformes*, l'Irano-Allemande Katajun Amirpur, spécialiste de l'islam, dresse le portrait de la célèbre avocate. À travers le parcours de Shirin Ebadi, ce livre décrit l'évolution du système politique depuis la révolution islamique de 1979. Il analyse notamment le fonctionnement des institutions iraniennes, le pouvoir disproportionné des conservateurs et la progression laborieuse des réformes.

Katajun Amirpur : «L'Iran des réformes, avec Shirin Ebadi, Prix Nobel de la paix», Alvik Éditions, Paris, 2004

De l'électricité à la biotechnologie

(jls) De 1999 à 2002, l'École polytechnique fédérale de Lausanne a réalisé quatre projets de recherche en partenariat avec des institutions scientifiques du Sud. Un livre paru récemment présente ces projets, qui ont reçu le soutien de la DDC. Dans la ville de Thiès, au Sénégal, les chercheurs ont conçu un outil informatique qui favorise une planification participative des territoires périurbains. À Cuba, de nouvelles productions industrielles biotechnologiques ont été développées en valorisant les ressources indigènes. Au Maroc, les

scientifiques ont étudié l'électrification de zones reculées au moyen de microréseaux alimentés par des énergies renouvelables. Le quatrième projet de coopération scientifique a analysé les enjeux liés aux innovations environnementales dans trois métropoles d'Amérique latine. « *Coopération et développement durable – Vers un partenariat scientifique Nord-Sud* », sous la direction de Jean-Claude Bolay et Magali Schmid, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2004

Pillage biologique du Sud

(jls) Deux événements, survenus dans les années 80, ont fait de la question des brevets un enjeu politique crucial: la Cour suprême des États-Unis a décidé d'élargir les brevets aux organismes vivants; puis l'industrie américaine a fait insérer dans la législation internationale un traité qui impose un régime uniforme de brevets et protège les droits de propriété intellectuelle. Dans un livre intitulé *La vie n'est pas une marchandise*, Vandana Shiva fait ressortir les conséquences morales, économiques et écologiques du nouveau régime, particulièrement préjudiciable aux peuples du Sud. Ceux-ci sont victimes d'un véritable pillage biologique, souligne la scientifique et écologiste indienne. Les savoirs et les plantes indigènes deviennent la « propriété intellectuelle » de multinationales du Nord. Entre autres dérives, ce système oblige les agriculteurs à payer des redevances pour utiliser



les semences qu'ils pouvaient autrefois conserver et s'échanger librement entre voisins.

Vandana Shiva: « *La vie n'est pas une marchandise – Les dérives des droits de propriété intellectuelle* », coll. *Enjeux Planète*, Éditions d'en bas, Lausanne, 2004

Un tour du monde en Suisse

(jls) Quelques centaines de musiciens et danseurs du Sud sont établis en Suisse. Publié par Culture & Développement, un livre est consacré à ces migrants qui jouent un rôle toujours plus important dans la vie culturelle locale. Son titre paraît énigmatique au non-initié: *Soukous, kathak et bachata*. Ces mots désignent une musique populaire du Congo, une danse classique indienne et une musique à caractère mélancolique, née en République dominicaine. L'ouvrage a été rédigé par une vingtaine d'auteurs, essentiellement des journalistes, des musiciens et des musicologues. Quelques articles analysent les conditions de travail des artistes du Sud, l'impact de l'émigration sur leur musique et les liens qu'ils entretiennent avec leurs traditions musicales. D'autres contributions portent sur certaines communautés étrangères en

Suisse, sur la promotion culturelle, ou encore sur le boom des cours d'initiation à la danse et à la percussion.

« *Soukous, kathak et bachata* », sous la direction de Mauro Abbühl, Chudi Bürgi et Dagmar Kopše. Photos de Driss Manchoubé. Éditions d'en bas, Lausanne, 2004

Entre coutume et modernité

(vuc) Au Burkina Faso, l'excision des filles est interdite. Mais cette décision du gouvernement ne va pas sans semer le trouble dans bien des communautés du pays car elle signifie rompre avec la coutume. Dans l'ouvrage intitulé *Cicatrice. Un village et l'excision*, nous suivons l'histoire de la petite Bagnina, censée être « coupée » pour devenir femme comme le veut la coutume, et les discussions que provoque cet acte parmi les villageois. Les photos noir-blanc accompagnent le texte en une sorte de chronique de la vie quotidienne d'un village burkinabé partagé entre tradition et modernité.

« *Cicatrice. Un village et l'excision* », photographies de Benoît Lange, textes de Dominique Voïnon, Éditions Favre, Lausanne, 2004

Le développement piégé par la guerre

(bf) Les guerres civiles traduisent toujours un échec du développement. À l'inverse, un soutien renforcé aux processus de développement peut diminuer la probabilité de guerres civiles. Il contribue à éviter d'importants coûts au niveau régional, national

et mondial. Tel est l'argument d'un groupe de chercheurs qui ont rédigé l'ouvrage *Breaking the Conflict Trap – Civil War and Development Policy*. Les recherches de ces spécialistes ont débouché sur plusieurs conclusions. Premièrement, la guerre civile et le développement économique sont étroitement liés.

Deuxièmement, le risque de guerre civile varie considérablement d'un État à l'autre et les pays privés de développement économique sont plus susceptibles d'être pris dans une spirale de conflits récurrents.

Troisièmement, la fréquence des guerres civiles est à mettre sur le compte de la passivité de la communauté internationale, car celle-ci situe les origines des conflits dans le cadre religieux et ethnique, au lieu de les relier au contexte économique mondial. L'ouvrage analyse différents facteurs qui provoquent, entretiennent et prolongent les conflits. Il met en évidence la conjonction d'événements sociaux, politiques et économiques qui caractérisent un pays en conflit.

Paul Collier, Anke Hoefler et al.: « *Breaking the Conflict Trap – Civil War and Development Policy* », Washington D.C., Banque mondiale et Oxford University Press, 2003, ISBN 0-8213-5481-7

Impressum

« Un seul monde » paraît quatre fois par année, en français, en allemand et en italien.

Éditeur :

Direction du développement et de la coopération (DDC) du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)

Comité de rédaction :

Harry Sivec (responsable)
Catherine Vuffray (coordination globale) (vuc)
Barbara Affolter (abb)
Joachim Ahrens (ahj)
Thomas Jenatsch (jtm)

Jean-Philippe Jutzi (juj)
Antonella Simonetti (sia)
Beat Felber (bf)

Rédaction :

Beat Felber (bf-production)
Gabriela Neuhaus (gn) Maria Roselli (mr)
Jane-Lise Schneeberger (jls) Ernst Rieben (er)

Graphisme : Laurent Cocchi, Lausanne

Photolitho : Mermod SA, Lausanne

Impression : Vogt-Schild / Habegger AG, Soleure

Reproduction :

Les articles peuvent être reproduits, avec mention de la source, à condition que la rédaction ait donné son accord. L'envoi d'un exemplaire à l'éditeur est souhaité.

Abonnements :

Le magazine peut être obtenu gratuitement (en Suisse seulement) auprès de: DDC, Médias et communication, 3003 Berne, Tél. 031 322 44 12 Fax 031 324 13 48 E-mail: info@deza.admin.ch www.ddc.admin.ch

109846

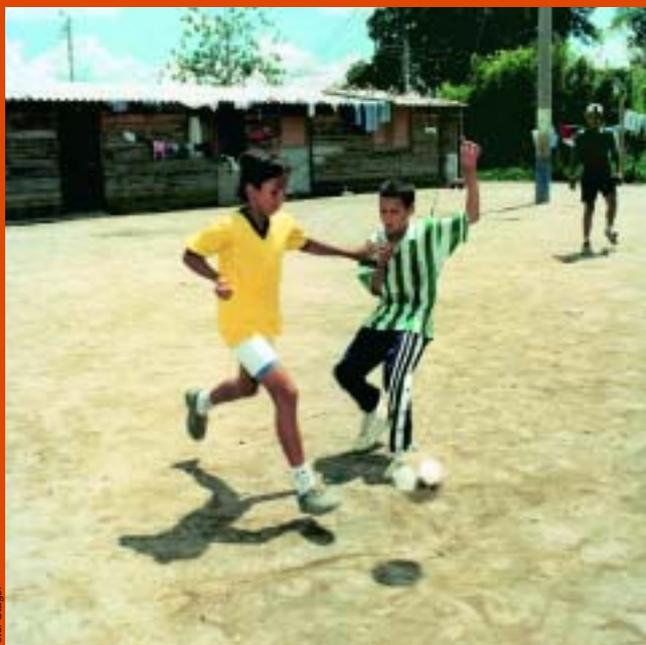
Imprimé sur papier blanchi sans chlore pour protéger l'environnement

Tirage total : 56 000

Couverture : Jaenicke / laif

Dans le prochain numéro :

Sport et développement: que ce soit dans des camps de réfugiés, après un tremblement de terre ou simplement dans la vie quotidienne, le sport représente un potentiel encore largement inexploité. Il permet notamment de créer des structures, il contribue à apaiser les conflits et réduit la pression psychologique.



Peter Steiger